

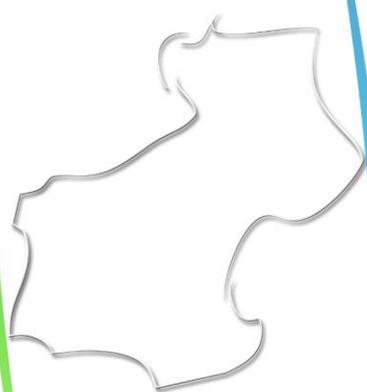
Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le



ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



Rapport d'activité 2022

Communauté de Commnes Sud Avesnois

Table des matières

1	Territoire et Gouvernance	3
1.	Le Territoire	5
2.	Les compétences de l'EPCI	7
3.	Le bureau communautaire	9
4.	Le conseil communautaire	9
5.	Les commissions thématiques	11
6.	L'organigramme	12
2	Services Généraux	13
1.	Les Finances Communautaires	15
2.	Le Règlement général de la protection des données	23
3.	Les ressources humaines	24
4.	Les moyens de communication	25
3	Développement Territorial	27
1.	Le Développement économique	29
2.	Le développement rural	36
3.	Le développement touristique	39
4	Cohésion Sociale	49
1.	Les maisons de santé pluridisciplinaires	51
2.	Le contrat local de santé	54
3.	Le programme d'intérêt général Habiter Mieux	56
4.	L'Outil numérique scolaire	61
5.	La Mobilité	62
7.	Convention territoriale globale (CTG)	65
8.	L'aire d'accueil des gens du voyage	66
5	Développement Culturel	67
1.	Le réseau de lecture publique en chiffres	69
2.	Goûtez au numérique	70
3.	Le Contrat-Territoire-Lecture	72
4.	Le CLEA	73
5.	Monsieur Roux en Sud-Avesnois	74

6. Culture pour tous	
6 Aménagement du territoire	77
1. Le plan local d'urbanisme intercommunal	79
7 Gestion des déchets	81
1. La collecte des déchets	83
2. Le coût de la gestion des déchets	85
8 Services Internes	87
1. Les Services Techniques	89
2. Le Service Festivités	89
3. Le Service Commun	90
4. Le Service Réfection et Maintenance	90
5. Le Service Sérigraphie	92
6. La gestion des Contrats Aidés	94
7. Services administratifs	95

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



1

Territoire et Gouvernance

3

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le



ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



1. Le Territoire

Située dans la Région Hauts-de-France, au Sud du département du Nord et nichée au cœur d'espaces naturels, la Communauté de Communes Sud-Avesnois dispose d'un environnement exceptionnel et d'un cadre de vie agréable. Elle fait partie du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, qui constitue un des pôles de développement de la Sambre-Avesnois et appartient à la Thiérache transfrontalière qui s'impose en espace de solidarité traditionnel.

La Communauté de Communes Sud-Avesnois (CCSA) a été créée le 31 décembre 2013 suite aux arrêtés préfectoraux du 30 Mai et du 23 Décembre 2013. Issue de la fusion des deux Communautés de Communes *Action Fourmies et Environs* et *Guide du Pays de Trélon*, elle regroupe les 12 communes de l'ex-canton de Trélon. Elle se compose d'un pôle urbain central, Fourmies, chef-lieu de canton depuis 2014 et d'un réseau de petites villes (Trélon, Anor, Wignehies, Glageon, Ohain) et de villages ruraux (Féron, Willies, Eppe-Sauvage, Moustier-en-Fagne, Wallers-en-Fagne et Baives). 10 communes sur 12 sont qualifiées par l'INSEE de rurales ou moyennement rurales.

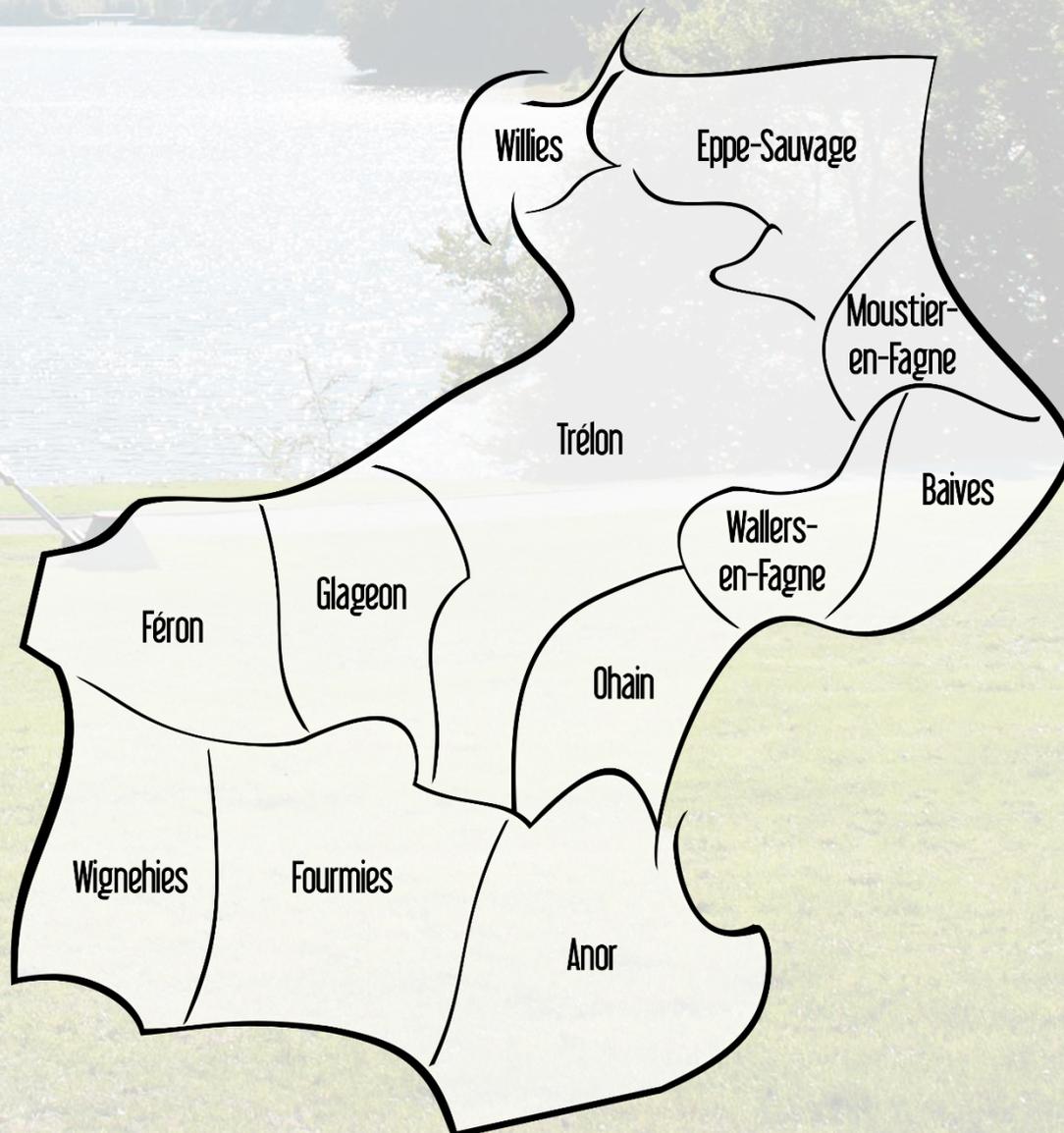
Le territoire de la Communauté de Communes Sud-Avesnois est aujourd'hui un pôle rural de liaison entre le Pays de Sambre – Avesnois et la Thiérache transfrontalière, qui entend se redonner un avenir industriel et s'imposer en pôle de développement structurant de cet espace interrégional et transfrontalier.

Il s'agit aujourd'hui, avec le nouveau contexte induit par la réforme territoriale dans le cadre des enjeux européens de la compétitivité (croissance inclusive avec la stratégie UE 2020) et du développement durable, de s'imposer à nouveau comme un territoire solidaire, et un pôle de développement qui compte dans le développement du département du Nord, de la Région Hauts de France, du Pôle Métropolitain Hainaut-Cambrésis et de l'espace interrégional et transfrontalier de la Thiérache.

Communes

Population Totale

Fourmies	11 727
Anor	3 220
Wignehies	2 903
Trélon	2 856
Glageon	1 838
Ohain	1 199
Féron	567
Wallers-en-Fagne	286
Eppe-Sauvage	267
Baives	167
Willies	148
Moustier-en-Fagne	59
Total	25 242



2. Les compétences de l'EPCI

Les Compétences Obligatoires

Aménagement de l'espace communautaire : Elaboration et mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale (SCoT), et de tout autre schéma directeur de même nature et/ou schéma(s) de secteur(s) ; Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ; Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et tenant lieu et carte communale.

Développement économique : Création, aménagement, gestion, entretien de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme, dont la création d'un office de tourisme.

Aménagement, Entretien et Gestion des aires des gens du voyage

Collecte et Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite GEMAPI



Les compétences facultatives

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : versement du contingent en lieu et place des communes.

Accès au droit des citoyens : participation au fonctionnement et à l'entretien de la Maison de la justice et du droit.

Actions de propreté : Actions de propreté concourant à la protection de l'environnement par des moyens techniques motorisés et roulants.

Insertion : Insertion sociale du public éligible aux dispositifs nationaux par des actions menées en matière de rénovation, d'entretien du patrimoine et des espaces verts.

Transport : Transport des élèves des écoles à la piscine de Fourmies.

Santé : Mise en place d'une politique de santé publique équilibrée et adaptée aux besoins de la population locale : mise en réseau des professionnels de santé ; création, animation, fonctionnement et gestion d'un pôle de santé pluridisciplinaire en réseau.

Coordination du Réseau de lecture publique : Réseau de lecture publique ; Festival du conte cantonal.

Communication : Réalisation du calendrier cantonal des manifestations.

Numérique : Création du portail numérique de Fourmies – Trélon ; Compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques, telle que prévue à l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales.

Usage numérique NTIC en matière de numérique éducatif - mise en place de l'ENT



Les Compétences Optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans la réalisation des schémas départementaux ou nationaux de soutien à la demande d'actions de maîtrise de la demande d'énergie : Actions de maîtrise de la demande d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre.

Politique du logement et du cadre de vie : Actions d'intérêt communautaire en faveur de l'amélioration de logements.

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire : Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire

Politique de logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées



Les Compétences déclarées d'Intérêt communautaire

Obligatoires :

- au titre de l'aménagement de l'espace : les zones d'activités et sites suivants identifiés aux plans annexés : les ZA Saint Laurent à Anor, la Marlière à Fourmies, Sud à Fourmies, Trieux à Fourmies, les Verreries à Fourmies, le Boulodrome à Fourmies, Nord à Wignehies, zone commerciale à Glageon, zone Trélon/Ohain, les sites de la ZA de la gare à Anor, Texam à Fourmies, Dag Lavane à Wignehies.

- au titre du développement économique : études et actions visant à la promotion économique du territoire, au maintien des entreprises sur le territoire, l'entière de la compétence politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales, à l'exception des actions collectives FISAC, qui relève d'une compétence, au développement des initiatives locales, à l'accueil, l'implantation et au développement des entreprises. Dans le domaine du tourisme, actions menées à l'échelle de la communauté, manifestations, définition d'une stratégie de promotion touristique du territoire, élaboration d'un schéma de développement touristique, office de tourisme communautaire (EPIC), création, entretien et gestion des gîtes communautaires.

Optionnelles :

- au titre de la politique du logement et du cadre de vie : Programme local de l'habitat, mise en œuvre du programme d'intérêt général logement "PIG Habiter mieux".

- au titre du développement et de l'aménagement sportif : la piscine intercommunale.



3. Le bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



Lors de la séance du 16 juillet 2020, les conseillers communautaires ont désigné Monsieur le Président Mickaël HIRAUX, ainsi que neuf vice-présidents, parmi lesquels Monsieur Landa, qui a été élu le 15 novembre 2022.

Chacun des vice-présidents s'est vu attribuer les délégations suivantes :



M. Mickaël HIRAUX

Président - Troisième
Révolution Industrielle



M. Jean Luc PERAT

Développement économique -
Santé - Lecture Publique



Mme. Aurélie PÉROT

Communication - Transition
écologique et numérique - PIG -
Politique Logement



M. Benoit WASCAT

Finances - Fiscalité -
Mobilités



M. Thierry REGHEM

Projets Structurants
Intercommunaux



Mme. Viviane DESMARCHELIER

Tourisme - Fibre



M. Maxence SIMPERE

Environnement - Déchets ménagers



M. Jean-Guy BERTIN

Ressources Humaines -
Insertion



M. Sylvain OXOBY

Développement durable - Préservation de
l'environnement - Filière pierre bleue et bois - PLUI
- Aide d'accueil des gens du voyage - Services
Techniques



M. Patrick LANDA

Ruralité

4. Le conseil communautaire

En vertu de la Loi 2013-403 du 17 Mai 2013 (art.37), les Communautés de communes sont administrées par un organe délibérant composé de délégués des communes membres, élus dans le cadre des élections municipales des 15 Mars et 28 juin 2020. Par arrêté préfectoral du 29 Octobre 2019, le nombre de délégués communautaires a été fixé à 45 selon la répartition suivante :

Communes	Nombre de délégués titulaires	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Anor	5	PERAT Jean-Luc BOUTTEFEUX Joëlle WALLERAND Benjamin PAGNIEZ Sandra BAILLEUL Bernard	
Baives	1	GARY Claude	GAUDOUX Thierry
Eppe-Sauvage	1	DESMARCHELIER Viviane	DELHOYE Jocelyne
Féron	1	BAUDRY Jean-François	ROGER Jean
Fourmies	19	HIRAUX Mickaël DUFOSSET Valérie WASCAT Benoît TROCLET Amandine SIMPERE Maxence PATIN Nathalie YDE Louis LEFORT Corinne BURY Jean-Luc FRISON Clothilde PRONAU Jean-Paul DUPARCQ Agnès VIEVILLE Philippe COUPAIN Myriam WILHELM Jean-Pierre CLEMENT Réjane ALCESILAS Jérôme BOUBIA Véronique GLASSET Cédric	
Glageon	3	BETTIGNIES Frédéric PEROT Aurélie ZACHARIE Ludovic	
Moustier-en-Fagne	1	HANCART Jean-Michel	HOUARD Frédéric
Ohain	2	OXOBY Sylvain BUREL Lydie	
Trélon	5	REGHEM Thierry COLLIER Liliane BOMBART Michel BARBET Emilie BONGIBAUT Éric	
Wallers-en-Fagne	1	NAVARRÉ Bernard	CAUDRELIER Jean-Luc
Wignehies	5	BERTIN Jean-Guy SELLIER Valérie COBUT Pascal FOUAN Sylvie CHIKH Clément	
Willies	1	LANDA Patrick	PEPIN Fabienne

5. Les commissions thématiques

Les élus de la CCSA se réunissent en commission en fonction des différentes délégations établies et projets entrepris.

COMMISSION Développement économique, Santé, Réseau de lecture publique :

Le président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Président : Jean-Luc PERAT

Membres : Philippe VIEVILLE, Jean-Pierre WILHELM, Sylvie FOUAN, Jean-Paul PRONAU, Michel BOMBART, Amandine TROCLET, Jérôme ALCESILAS, Myriam COUPAIN, Clothilde FRISON, Valérie DUFOSSET.

COMMISSION Finances, Mobilité, Projets structurants intercommunaux, Ressources Humaines, Insertion :

Le président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Benoît WASCAT, Thierry REGHEM, Jean-Guy BERTIN

Membres : Nathalie PATIN, Frédéric BETTIGNIES, Jean-François BAUDRY, Pascal COBUT, Liliane COLLIER, Amandine TROCLET, Corinne LEFORT, Jérôme ALCESILAS, Réjane CLEMENT.

COMMISSION Services Techniques, Environnement, déchets ménagers, développement durable, préservation de l'environnement :

Le Président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Maxence SIMPERE, Sylvain OXOBY

Membres : Claude GARY, Louis YDE, Jean-Luc BURY, Ludovic ZACHARIE, Philippe VIEVILLE, Bernard BAILLEUL, Patrick LANDA, Jean-François BAUDRY, Pascal COBUT, Jean-Paul PRONAU, Emilie BARBET, Jean-Michel HANCART, Corinne LEFORT, Jérôme ALCESILAS, Clément CHICK, Cédric GLASSET.

COMMISSION Communication, Attractivité du territoire, Stratégie touristique :

Le Président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Aurélie PEROT, Viviane DESMARCHELIER

Membres : Valérie DUFOSSET, Nathalie PATIN, Philippe VIEVILLE, Jean-Pierre WILHELM, Sandra PAGNIEZ, Patrick LANDA, Valérie SELLIER, Emilie BARBET, Amandine TROCLET, Myriam COUPAIN, Agnès DUPARCQ, Réjane CLEMENT.

COMMISSION Transition écologique et numérique, Fibre, urbanisme, politique du logement, PLUI :

Le président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Présidents : Aurélie PEROT, Viviane DESMARCHELIER, Sylvain OXOBY

Membres : Valérie DUFOSSET, Benjamin WALLERAND, Valérie SELLIER, Jean-Paul PRONAU, Emilie BARBET, Jean-Michel HANCART, Corinne LEFORT, Myriam COUPAIN, Clothilde FRISON, Agnès DUPARCQ, Clément CHICK.

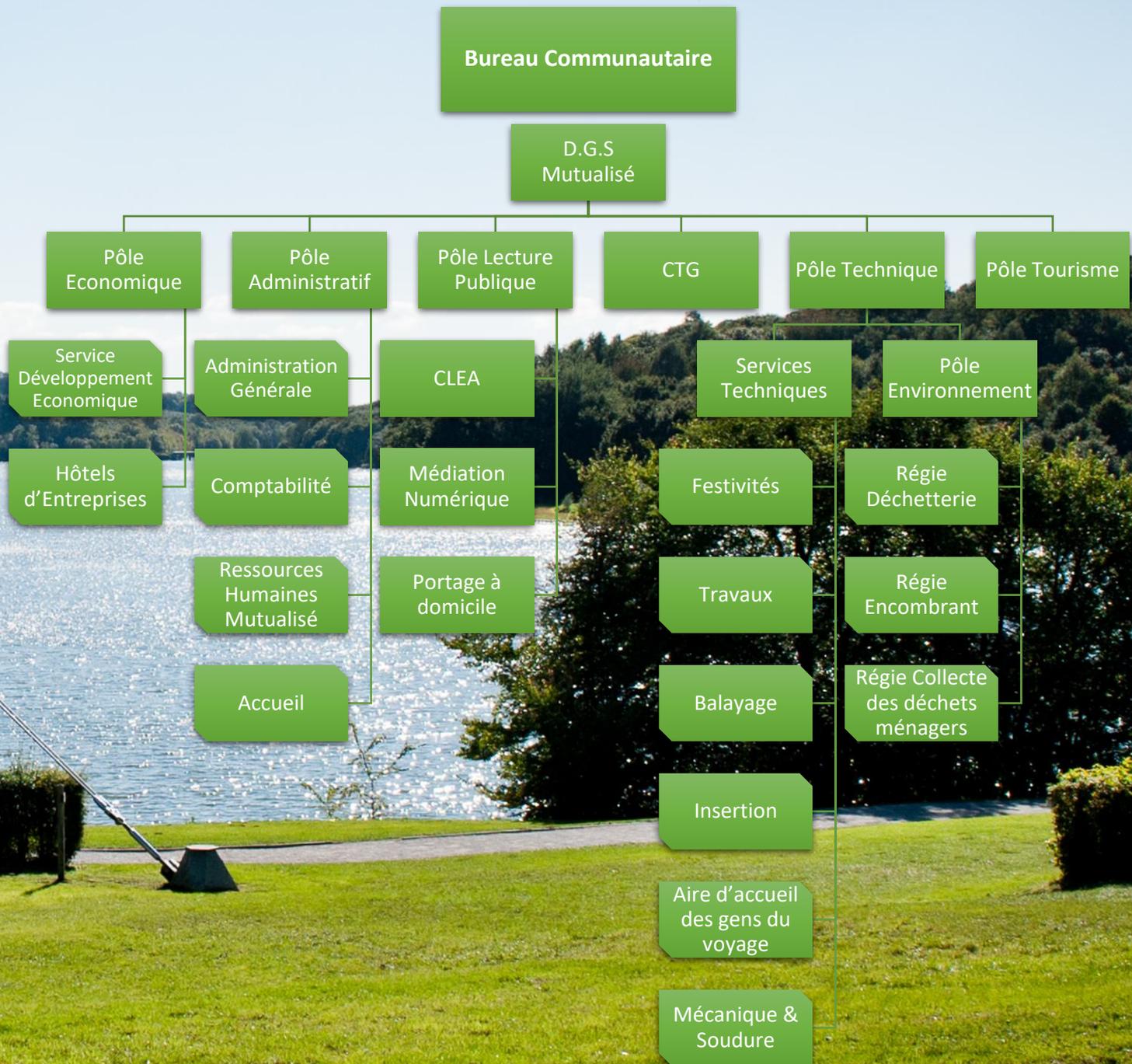
COMMISSION Ruralité :

Le Président de la Communauté de Communes : Mickaël HIRAUX

Vice-Président : Sylvain OXOBY

Membres : Claude GARY, Frédéric BETTIGNIES, Joëlle BOUTTEFEUX, Patrick LANDA, Jean-ROGER, Sylvie FOUAN, Liliane COLLIER, Lydie BUREL, Jean-Michel HANCART, Bernard NAVARRE

6. L'organigramme



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

S²LO

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE

2

Services Généraux

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



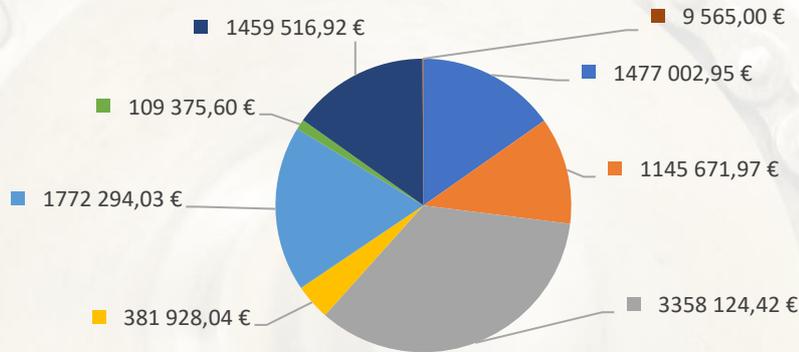
1. Les Finances Communautaires

1. Le Budget principal

Section de fonctionnement :

Les Dépenses

Les dépenses s'élèvent à 9 713 478,83 € réalisées à 79.49 %.

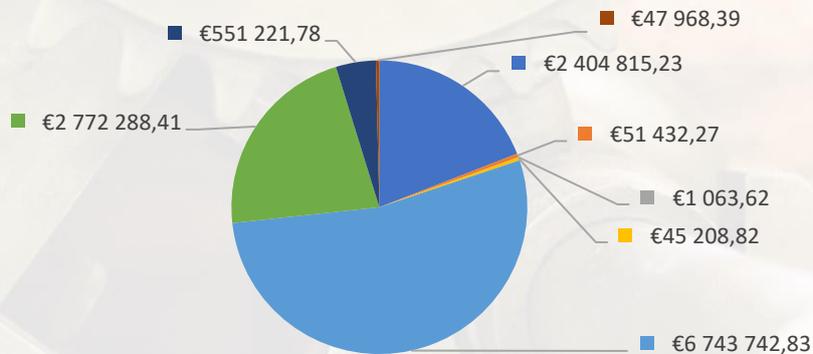


- 011 : charges à caractère général
- 012 : charges de personnel et frais assimilés
- 014 : atténuations de produits
- 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 : autres charges de gestion courante
- 66 : charges financières
- 67 : charges exceptionnelles
- 68 : provisions

REPARTITION DEPENSES FONCTIONNEMENT

Les Recettes

Les recettes s'élèvent à 12 680 788.81 € et sont réalisées à 103,78 %.



- 002 : excédent reporté
- 013 : atténuations de charges
- 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections
- 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 : impôts et taxes
- 74 : dotations, subventions et participations
- 75 : autres produits de gestion courante
- 77 : produits exceptionnels

REPARTITION RECETTES FONCTIONNEMENT

Reversement de la fiscalité entre la CCSA et les communes

Publié le : 2022 :

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE

Communes	Attributions compensatrices versées	Communes	Attributions compensatrices négatives
Anor	286 024,12 €	Baives	- 1 295,42 €
Eppe-sauvage	2 199,58 €	Féron	- 41 732,64 €
Fourmies	2 233 736,76 €	Willies	- 1 362,07 €
Glageon	66 117,96 €	TOTAL	44 390,13 €
Moustier-en-Fagne	86,34 €		
Ohain	104 568,90 €		
Trélon	135 066,75 €		
Wallers-en-Fagne	47 499,23 €		
Wignehies	430 514,61 €		
Total	3 305 814,25 €		

Structure de la fiscalité 2022 :

Contributions Directes	Montants
Impôts directs locaux + fraction TVA	4 006 869,00 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	732 530,00 €
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	289 427,00 €
Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	117 620,00 €
FNGIR	758 384,00 €
Fonds de péréquation des ressources communales	464 917,00 €
Taxes de séjour	83 102,00 €
Total	6 452 849,00 €

Partenariats financiers de la CCSA en 2022 :

Sur l'année 2022, la CCSA a soutenu financièrement les associations et les projets structurants pour le territoire à hauteur de :

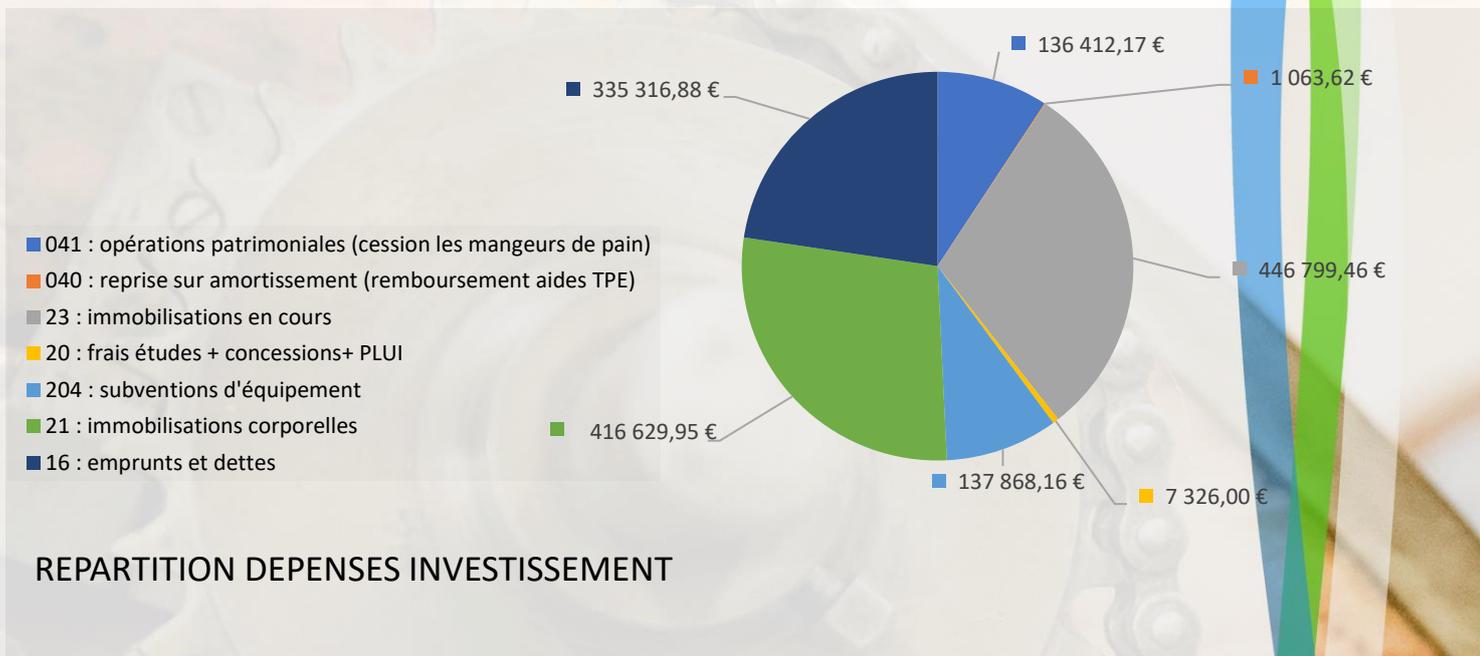
-  260 364 € pour les associations
-  42 000 € pour l'Ecomusée de l'Avesnois
-  50 000 € d'aides financières au CCAS de Fourmies pour chantiers d'insertion
-  150 000 € de subvention à l'Office de Tourisme Intercommunal (EPIC)
-  84 669.83 € de reversement de taxe de séjour

Taux de fiscalité votés pour l'année 2022 :

-  CFE : 31,90 %
-  Taxe foncier bâti : 3,13%
-  Taxe foncier non bâti : 4,14%

SECTION INVESTISSEMENT :**Les Dépenses**

Les dépenses réalisées représentent 36.81 % des crédits ouverts soit 1 481 416.24 € sur 4 024 480.00 € de prévisions budgétaires.

**REPARTITION DEPENSES INVESTISSEMENT**

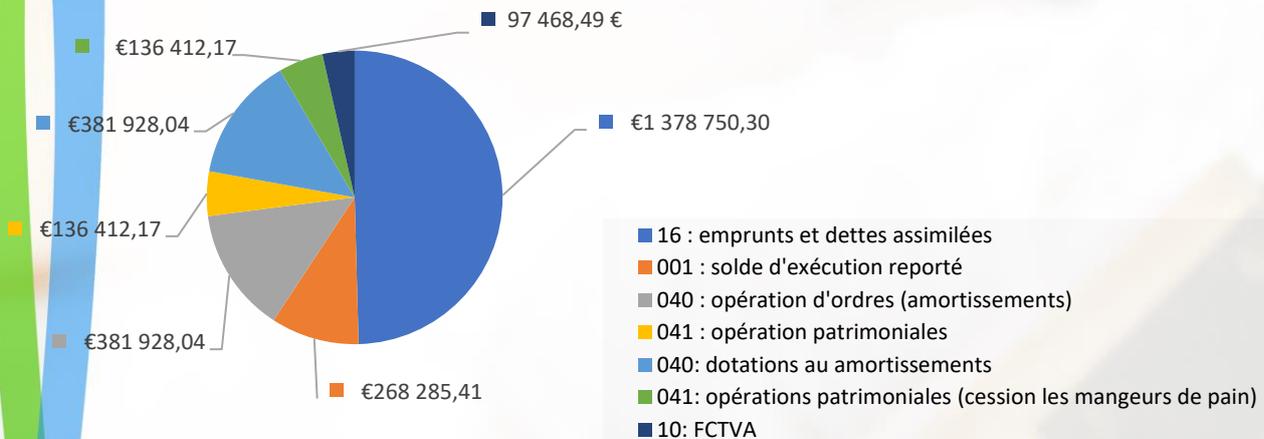
La sous-consommation des crédits en dépense d'investissement s'explique principalement par :

-  des dépenses non soldées pour le rond-point, sente piétonne T. LEGRAND
-  l' étude de réhabilitation de la friche des Acieries Anor création sortie PL
-  la non réalisation de certains travaux dans les MSP, bâtiments des services techniques, PASSAT, toiture Desjardin ou bien encore les travaux de la ZAE OHAIN

Les Recettes

Elles représentent 61.03 % des prévisions soit un montant de 2 456 092.82 € sur 4 002 480 €.

Les recettes d'investissement :



REPARTITIONS DES RECETTES

Les recettes d'investissements sont constituées principalement :

-  De la vente les mangeurs de pain
-  Des dotations aux amortissements
-  Les subventions FNADT et ministère de la Culture / DRAC Pensez la culture pour tous
-  Etude programmation construction centre aquatique
-  De la subvention FEDER le numérique au cœur du territoire
-  Du 1er acompte PTS 2021 Réseau Points Nœuds
-  Du FCTVA
-  De cautionnements et emprunts
-  De l'excédent d'investissement reporté

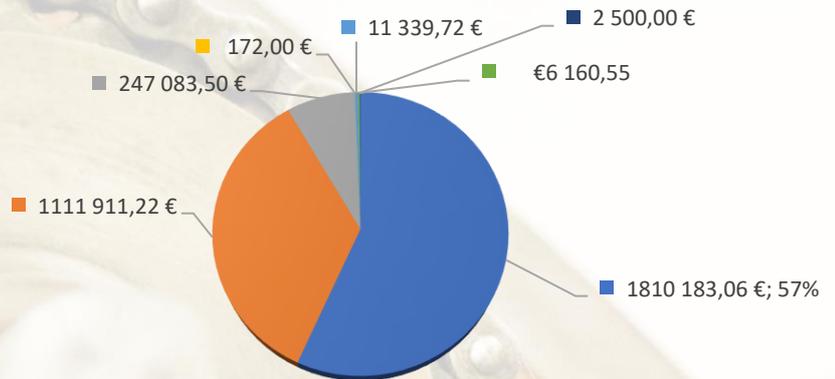
Les RAR 2022 pour les recettes d'investissement sont de 373 710 €.

Elles concernent le DSIL et FRATRI pour l'hôtel d'entreprises Pierre et Bertrand, le solde DETR ZAE phase II et les subventions de la région et du département pour le Réseau Points Nœuds.

2. Le Budget

Section Fonctionnement :

- 011 : charges à caractère général
- 012 : charges de personnel et frais assimilés
- 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 : autres charges gestion courante
- 66 : charges financières
- 67 : charges exceptionnelles
- 68 : dotations aux amortissements et aux provisions



REPARTITION DEPENSES FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses s'élève donc à 3 189 179,77 € pour une prévision de 3 358 000 €. Elles ont été réalisées à hauteur de 94.97 % des prévisions.

■ 002 : excédent de fonctionnement

■ 013 : atténuations de charges

■ 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses

■ 73: impôts et taxes

■ 74 : dotations, subventions et participations

■ 75 : autres produits de gestion courante

■ €1 450 001,94

■ €73 823,16

■ €23 697,85

■ €440 237,48

■ €1 031 649,00

■ €175 185,53

REPARTITION RECETTES FONCTIONNEMENT

SECTION INVESTISSEMENT :

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

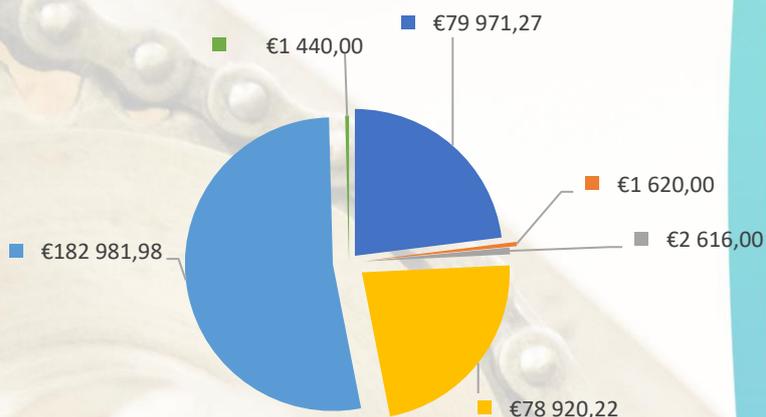
Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



- 16 : remboursement du KI des emprunts
- 2188 : imprimante étiquettes poubelles
- 2183 : matériel informatique
- 2158 : achats bacs
- 2182 : matériel de transport
- 2315 : déchetterie Ohain



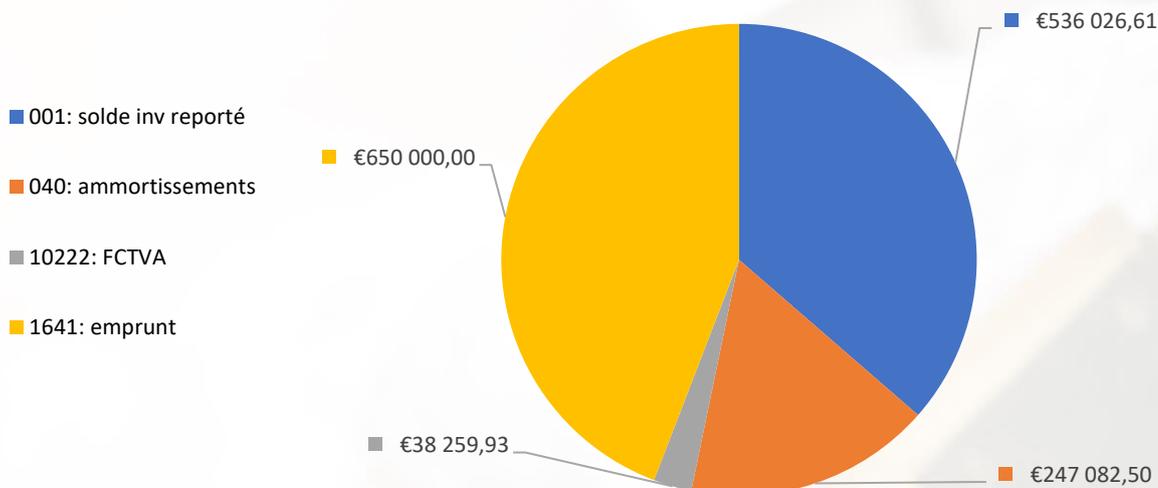
REPARTITION DEPENSES INVESTISSEMENT

Les dépenses réalisées ne représentent que 24 % des crédits ouverts soit 347 549,47 € sur 1 447 000,00 € de prévisions budgétaires.

La différence tient principalement au fait que les travaux sur la déchetterie d'Ohain (réaménagement pour affecter les bâtiments au développement économique), : - 198 560 € , (dalle) - 60 000 €, et sur la déchetterie de Fourmies (dalle) : -60 000 € n'ont pas été réalisés.

L'achat des bacs couvercles n'a concerné que la maintenance : -280 419,78 € d'investissement et le FCTVA.

REPARTITION DES RECETTES INVESTISSEMENT



Elles représentent 101,68 % des prévisions soit un montant de 1 471 370,04 €.

Les recettes d'investissement du budget annexe sont constituées principalement des amortissements, du solde d'exécution d'investissement et du FCTVA.

Les recettes de FCTVA encaissées sont inférieures aux prévisions (puisque une partie des dépenses n'a pas été réalisée).

2. Le Règlement général de la protection des données

Depuis le 25 Mai 2018, chaque structure publique ou privée est dans l'obligation de se mettre en conformité avec le RGPD. L'objectif de ce règlement est de responsabiliser chaque entreprise dans le traitement des données personnelles afin de raisonner et sécuriser leur exploitation. Il permet ainsi une meilleure protection des individus.

Pour accompagner les communes du Sud-Avesnois ainsi que la CCSA, un Délégué à la Protection des Données (DPO) mutualisé et externe a été retenu. Ses missions sont de guider les municipalités dans les démarches, d'effectuer les analyses d'impact pour les bases de données sensibles et d'indiquer les mesures à prendre pour chaque situation.

Il est obligatoire d'impliquer le D.P.O. pour toute nouvelle activité entraînant une exploitation de données personnelles dès les premières réunions du projet concerné.

La CCSA travaille sur la conformité **RGPD** dans les douze communes membres et en son sein pour plus de transparence sur les données recueillies dans les différents services, tant pour les habitants que pour les employés. Ce travail de longue haleine permet de garantir une meilleure protection et sécurité des données.

En 2021 la CCSA a nommé Jérôme Brechoire comme nouveau référent RGPD.

L'objectif **du RGPD** (règlement général sur la protection des données) est triple :

- Une protection des données à caractère personnel **similaire** entre les habitants de l'UE ;
- Un cadre légal sur le traitement de données personnelles **simplifié et allégé** ;
- **Une responsabilité accrue** de la part des entreprises.

Déclarer à la CNIL un délégué à la protection des données (DPO)

Cartographier les traitements de données personnelles

Prioriser les actions à mener

Gérer les risques identifiés

Etape actuelle
Organiser les processus internes

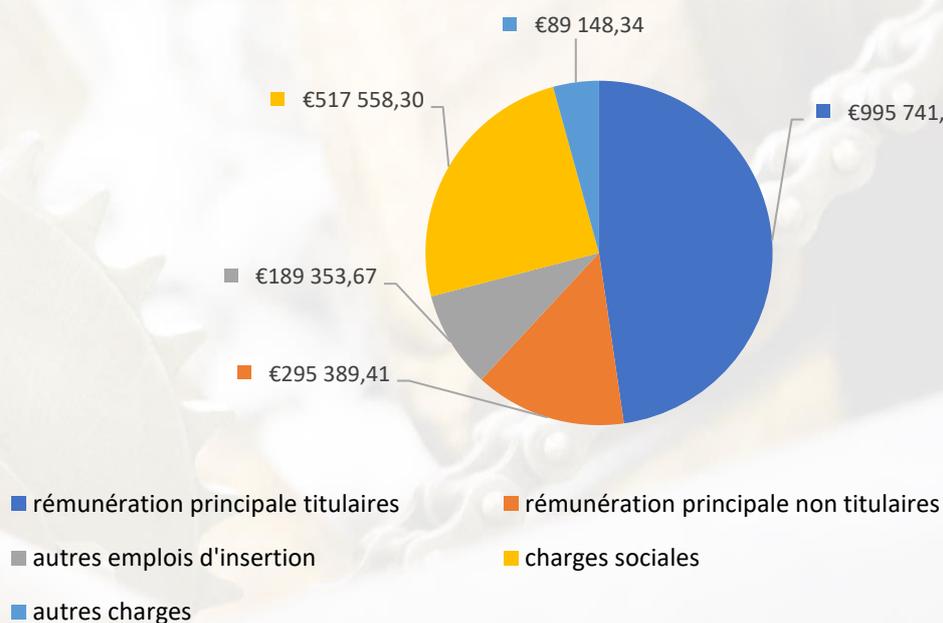
Documenter sa conformité

3. Les ressources humaines

Au 31 Décembre 2022, 47 agents permanents tous statuts confondus hors contrats aidés sont en position d'activité au sein des services de la Communauté de communes. Les ressources humaines représentent 11 % des dépenses de Fonctionnement sur le Budget général, et 35 % des dépenses de fonctionnement sur le Budget annexe environnement.

Filière/ catégories	grade	titulaires	non titulaires
Administrative	A	1	1
	B	1	1
	C	5	0
TOTAL		9	
Technique	A	0	0
	B	0	0
	C	32	0
TOTAL		32	
Culturelle	A	0	1
	B	0	2
	C	0	0
TOTAL		3	
Total hors insertion/contrats aidés		44	
CUI		11	
Contrats d'apprentissage		3	
TOTAL		14	

Répartition des charges de personnel par nature



4. Les moyens de communication

La CCSA met en place tout au long de l'année différents outils de communication pour informer les habitants de ses actions et de ses services.

4.1 Le journal « Mon Sud Avesnois »

La CCSA édite en moyenne deux journaux par an afin de communiquer sur les actions menées par la collectivité, ses communes membres et ses partenaires.

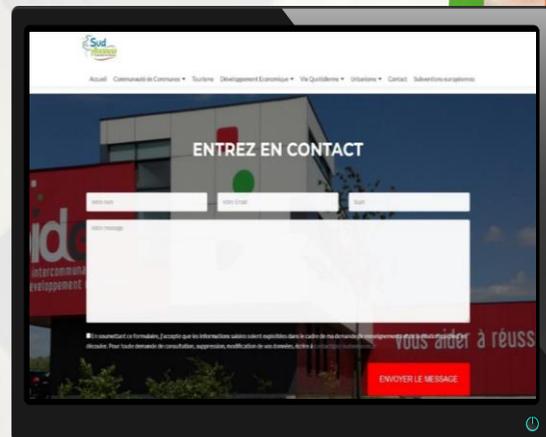
En 2022, deux journaux ont été réalisés au mois de juin et de décembre.



4.2 Les sites internet

Le site internet de la CCSA est alimenté régulièrement par des informations institutionnelles et thématiques traitées au fur et à mesure : www.cc-sud-avesnois.fr

Le site Internet Sud Avesnois Invest a été lancé en juillet 2021 : <https://sud-avesnois-invest.com/> pour diffuser une information claire aux entrepreneurs de notre territoire.



4.3 La page facebook

La page facebook permet à la CCSA de communiquer en temps réel et à plus grande portée les informations liées au territoire. Régulièrement, les entreprises sont invitées à transmettre leurs informations pour communication.



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



3 Développement Territorial



1. Le Développement économique

1. Etat du patrimoine intercommunal

En 2022, la Communauté de communes avait en sa possession des sites/bâtiments économiques localisés sur les communes d'Anor, de Féron, de Fourmies, d'Ohain, de Trélon et de Wallers-en-Fagne.



PATRIMOINE INTERCOMMUNAL

27

SITES/BATIMENTS ECONOMIQUES

AU TOTAL

2 gîtes

2 gîtes transformés en maison d'accueil des internes en médecine

4 commerces, dont
2 avec logement

2 déchetteries

1 aire d'accueil des Gens du Voyage

1 centre technique

3 maisons de santé dont,
1 occupée en partie par la poste

11 usines/ateliers économiques, dont
2 possèdent une habitation

2 hôtels d'entreprises

1 pôle administratif et tertiaire

Le Pôle Intercommunal de Développement Economique

La totalité du patrimoine économique est louée à diverses entreprises à l'exception de certains immeubles : le bâtiment Lemaître à Fourmies (proposé à la vente), une partie du site Planex/Letoret (bâtiment vétuste non louable).

Acquisitions, ventes et locations en 2022

VENTE :

-  Vente d'un terrain économique au profit de la SCI ZI
-  Vente de parcelles situées sur les sites des verreries et du conditionnement à la Ville de Fourmies
-  Vente d'une parcelle située sur la ZAE l'Espérance à la Ville de Fourmies

ACQUISITION :

-  Achat de l'ancienne gare de Trélon

LOCATIONS :

-  Location de la totalité du site des chaudronneries d'Anor
-  Location d'un bâtiment à Anor
-  Location de 2 entrepôts sur le site Planex à Fourmies
-  Location d'un bâtiment à Ohain
-  Location d'un local à Trélon

Hôtel d'entreprises du conditionnement :

-  Location de 7 bureaux

Hôtel d'entreprises du PIDE :

-  Location de 7 ateliers et 8 bureaux dans la partie Rez-de-Chaussée (ex-Ruche)
-  Location de 8 bureaux à l'étage du bâtiment



2. Entretien et réhabilitation du patrimoine économique

En 2022, des travaux d'aménagement ont été réalisés sur le territoire :

Giratoire de la zone de la Marlière à Fourmies



Phase 2 de la viabilisation de la ZAE de l'Espérance à Fourmies



3. Dynamisme des bourgs

Au cours de l'année 2022, la CCSA a maintenu son engagement aux côtés des communes qui ont la volonté de préserver leur tissu commercial de proximité.

La Commune d'Ohain a été soutenue par le biais d'un fonds de concours intercommunal pour la réalisation de travaux de mise aux normes d'un local communal pour l'implantation d'une onglerie sur la collectivité.



4. Le PIDE

Opérationnel depuis Septembre 2013, ce projet ambitieux de Pôle Intercommunal de Développement Economique (PIDE) a pour but d'offrir un véritable guichet unique dans l'accompagnement de projets à vocation économique. En effet, cette structure vise à apporter, quelle que soit la nature de la demande (recherche de bâtiments industriels, aide à la création, demande d'accompagnement au montage ou à la structuration de projet, recherche de financements, accompagnement à la reprise d'activités, etc...) et quelle que soit la nature de l'activité une réponse adaptée à l'ensemble des porteurs de projets, l'objectif étant de redynamiser le tissu économique de notre territoire.

Le pôle commun

L'idée développée à travers cette réalisation consistait en un regroupement au sein d'un même bâtiment du siège de la Communauté, de la ruche d'entreprises et des professionnels de l'accompagnement de projets que sont la CCI, la CMA, Face, la BGE et Thiérache initiative.

La Communauté de Communes joue ici le rôle d'organisateur et de coordonnateur dans l'accompagnement des porteurs.

L'objectif : augmenter la coopération entre les différents partenaires du PIDE dans le but de favoriser la réussite des projets à vocation économique.

Pour accompagner au mieux les projets de création, la CCSA finance 2 structures du PIDE :

La **BGE** accompagne les porteurs de projets dans les différentes étapes de création de leur entreprise.

FACE Thiérache propose aux entreprises une assistance en matière de recrutement.

La plateforme de prêts d'honneur Thiérache Initiative ayant vocation à disparaître en raison du contexte financier régional, il y a une volonté de continuer l'action locale de Thiérache Initiative afin d'aider les habitants de la Communauté de Communes du Sud Avesnois à entreprendre. Il a été décidé de créer un fonds de dotation afin de gérer la « dot » transférée de Thiérache Initiative. L'argent servira à allouer des bourses aux porteurs de projet du sud avesnois.

100 %
de taux d'occupation

16 entreprises

occupaient

l'hôtel d'entreprises

représentant
38 emplois

60 porteurs de projet
ont contacté le PIDE

24 femmes et

36 hommes

Au 31/12/2022

5. Promotion économique

La CCSA développe progressivement une stratégie de communication interne et externe afin de valoriser et faire connaître ses dispositifs et aides économiques aux porteurs de projets, mais également aux habitants. Elle relaie aussi les informations de ses partenaires via les réseaux sociaux.

Participation aux salons des partenaires

Salon de l'Entreprise et du Terroir :

A l'occasion du Grand Prix de Fourmies, le premier weekend de septembre, la ville de Fourmies organise son salon de l'Entreprise et du terroir où la CCSA participe par la tenue d'un stand valorisant ses compétences et ses services auprès de la population. Le volet économique est également valorisé pour diffuser l'information au plus grand nombre. En 2022, ce salon s'est tenu les 10 et 11 septembre.



Communication économique

Le journal :

La diffusion du journal intercommunal « Mon Sud Avesnois » est l'occasion de parler de l'action économique du territoire avec une mise en avant des projets mais aussi de portraits d'entrepreneurs. Il y a eu 2 journaux réalisés en 2022, en juin et en décembre.

La page facebook :

La page Facebook de la CCSA a été créée en août 2015 par le service développement économique afin de pouvoir mettre en avant ses activités, ses projets, et de pouvoir informer rapidement les habitants du territoire.

Fin 2022, la page était suivie par 2908 personnes. Le service Développement Économique a notamment mis en avant les entrepreneuses du territoire (ELISA) sur la page Facebook de la CCSA avec en moyenne 4 600 personnes touchées par ces publications.

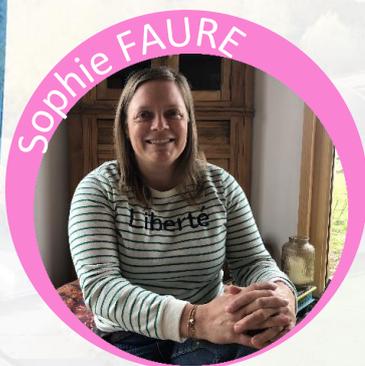
De plus, la CCSA a également créé en mars le hastag #instantsudvesnois sur les réseaux sociaux pour proposer aux photographes professionnels ou amateurs de mettre en avant le territoire en utilisant le hastag sur leurs publications Facebook et Instagram. Les photos réalisées sont ensuite partagées sur la page Facebook de la CCSA et depuis le 31 mai 2022, l'instant Sud-Avesnois du mardi met en valeur le patrimoine naturel et architectural du territoire grâce aux habitants notamment.

Sud-Avesnois Invest : Depuis juillet 2021, le site Internet Sud-Avesnois Invest a été lancé pour permettre de diffuser une information claire aux entrepreneurs de notre territoire.

<https://sud-avesnois-invest.com>

ELISA : Depuis décembre 2021, le service développement a lancé une nouvelle chronique : **ELISA (Entrepreneuses et Leaders Avesnois)**. Cette chronique permet de mettre en avant les Entrepreneuses du territoire.

En 2022, 9 entrepreneuses ont été mises en valeur sur le site Sud-Avesnois Invest et sur la page Facebook de la Communauté de Communes. Ces mises en lumière sont également résumées dans le journal Mon Sud-Avesnois.



6. Les Aides économiques

Le dispositif d'aides à destination des TPE

En 2022, 25 porteurs de projets se sont présentés au PIDE pour solliciter une subvention au titre du dispositif.

Subventions accordées aux TPE en 2022 :

Au total, 35 000 € ont été accordés aux TPE du territoire.

BERGER Mickaël
Eurl Négovrac
3 000,00 € (matériel)

POUBEL Fabrice
L'Etrier
3 000,00 € (travaux et matériel)

MERCIER Cindy
MC Studio
3 000,00 € (travaux et matériel)

DOS SANTOS Jean-Pierre
Poissonnerie Oxygène
3 000,00 € (matériel)

LARZILLIERE Séverine
SAS FOSSE Le Provence
3 000,00 € (travaux et matériel)

BENOIST Carine
De Bon Poil
2 000,00€ (travaux)

LEMAIRE Laura
SARL Deal-Connection
6 000,00 € (travaux et matériel)

MAZIERO Lorie
Coté Soleil
6 000,00€ (travaux et matériel)

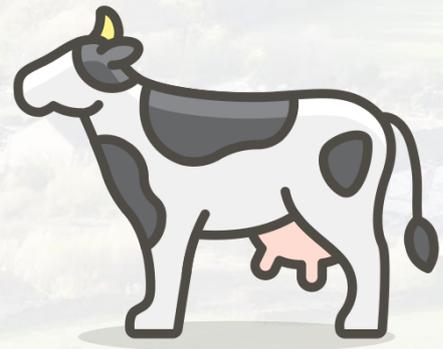
LAGANO Giovanni
Phone 145^{ème} Fourmies
6 000,00 € (travaux et matériel)



2. Le développement rural

1. Le Projet Alimentaire Territorial

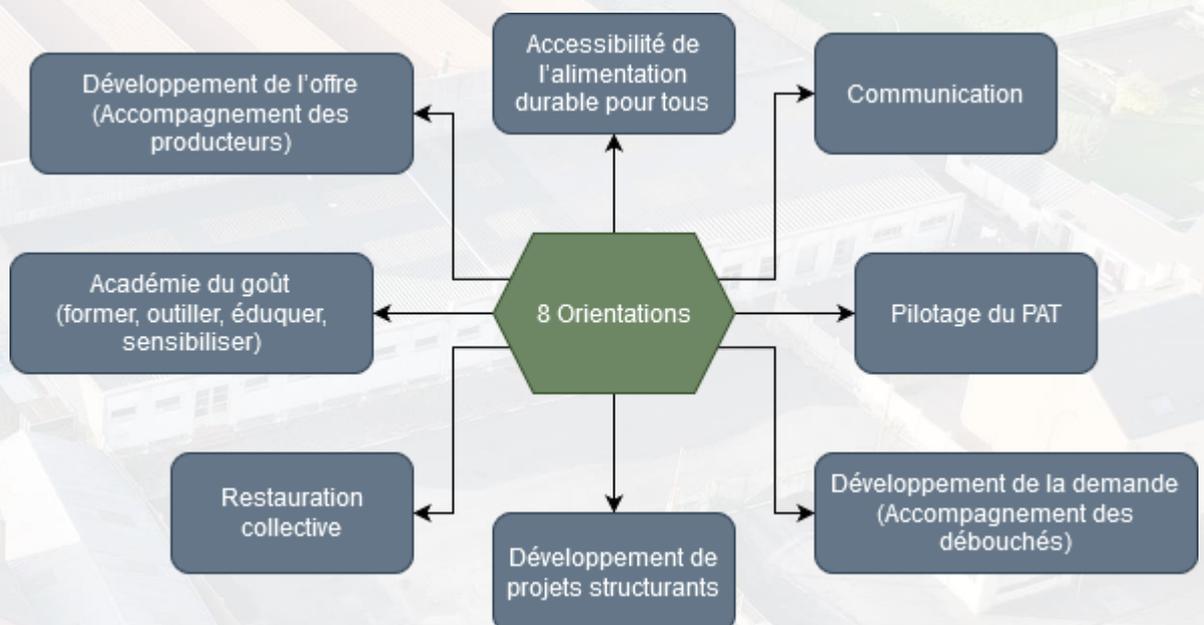
« Projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civiles et les consommateurs et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation sur un territoire donné », le Plan Alimentaire Territorial est piloté pour le territoire par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, avec les 4 EPCI.



Il répond à quatre enjeux nationaux :

- L'ancrage territorial
- La lutte contre le gaspillage
- La lutte contre la précarité alimentaire
- L'éducation et la sensibilisation

Et se décline en 8 orientations au niveau local :





En 2022, après avoir démontré une capacité d'animation et d'organisation dans l'année d'émergence, le territoire a obtenu la labélisation PAT auprès du ministère de l'agriculture.

La CCSA, via ses élus et techniciens, a pleinement participé à l'élaboration de ce PAT, participant aux trois comités de sélection des projets du PAT-SA subventionnés par l'Etat dans le cadre du Plan de relance. La CCSA s'est en outre engagée à co-financer l'action « Cantines d'Avenir ! », c'est à dire co-financer un poste restauration collective (assistant d'étude basé au Parc) avec les autres EPCI et la DRAAF et à participer aux futurs Groupes de travail restauration collective du PAT-SA de l'arrondissement avec comme objectif l'introduction de produits durables et locaux, et la structuration de la filière restauration collective sur le territoire, des producteurs jusqu'aux convives des cantines publiques.

En 2022, sur le territoire de la CCSA, la réflexion a porté sur plusieurs projets, actuellement à l'étude, parmi lesquels le soutien au développement de l'approvisionnement bio et local dans la restauration collective, et une réflexion autour d'une meilleure circulation des produits locaux sur le territoire.

La communauté de communes du Sud Avesnois a demandé l'inscription du dossier cuisine centrale dans le programme d'action du plan alimentaire territorial Sambre Avesnois.

D'autres projets pourraient se développer (épicerie itinérante, visites pédagogiques, tiers-lieux...)



2. Images satellites pour veille foncier agricole bocagères



Des démarches ont été réalisées auprès d'entreprises pour la mise en œuvre d'une veille du foncier agricole sur le territoire via drone, ce qui aurait permis une vigilance sur les incivilités environnementales (arrachages de haies, ou retournement de prairies...).

Malheureusement, la société retenue s'est désistée, et les autres devis étaient trop onéreux. Toutefois, la possibilité d'adhérer au dispositif GEOSUD, qui permet la mutualisation de l'imagerie satellitaire entre acteurs publics, offrirait l'accès aux images satellites à titre gratuit ou très peu cher.

Après cet état des lieux, l'objectif de la CCSA est d'aller à la rencontre des agriculteurs pour échanger sur les solutions possibles en termes de gestion des prairies et des haies bocagères.

The screenshot displays the GEOSUD web application interface. At the top, there are navigation links for 'SE CONNECTER' and 'S'INSCRIRE'. Below the logos for GEOSUD, INVESTISSEMENTS D'AVENIR, and Theia, there are tabs for 'SITE', 'IMAGES', and 'ANALYSE'. The main content area shows a search bar with 'Anor' entered, a map of the region, and a list of 10 search results. The results table includes columns for image ID, collection name, format, resolution, and date. A sidebar on the left contains filters for geographical zone, territories, and other parameters. At the bottom, there is a footer with links for 'Plan du site', 'Contacts', 'FAQ', 'Mentions légales', 'Suivez-nous', 'Accès à l'extranet', and 'Administration'.

Résultat de la recherche		10 résultats affichés sur 28 au total		Sélectionnez des images pour les mettre dans la partie visualisation	
		Trier par :	Date d'acquisition		
<input type="checkbox"/>	2022-07-11_10:18:56.37_SPOT6_SENSOR_MS	Collection : SPOT6_2022_France-Brute_NC_DRS-MS	Format : GeoTIFF	Résolution : Haute Résolution	Date : 11/07/2022
<input type="checkbox"/>	2022-07-11_10:18:56.37_SPOT6_SENSOR_P	Collection : SPOT6_2022_France-Brute_NC_DRS-PAN	Format : GeoTIFF	Résolution : Très Haute Résolution	Date : 11/07/2022
<input type="checkbox"/>	2022-07-11_10:18:55.5_SPOT6_ORTHO_P	Collection : SPOT6_2022_France-Ortho_NC_IGN-PAN	Format : GeoTIFF	Résolution : Très Haute Résolution	Date : 11/07/2022
<input type="checkbox"/>	2022-07-11_10:18:55.5_SPOT6_ORTHO_MS	Collection : SPOT6_2022_France-Ortho_NC_IGN-MS	Format : GeoTIFF	Résolution : Haute Résolution	Date : 11/07/2022
<input type="checkbox"/>	2021-09-07_10:32:13.538_SPOT6_SENSOR_MS	Collection : SPOT6_2021_France-Brute_NC_DRS-MS	Format : GeoTIFF	Résolution : Haute Résolution	Date : 07/09/2021
<input type="checkbox"/>	2021-09-07_10:32:13.538_SPOT6_SENSOR_P	Collection : SPOT6_2021_France-Brute_NC_DRS-PAN	Format : GeoTIFF	Résolution : Très Haute Résolution	Date : 07/09/2021
<input type="checkbox"/>	2021-09-07_10:32:13.0_SPOT6_ORTHO_MS	Collection : SPOT6_2021_France-Ortho_NC_IGN-MS	Format : GeoTIFF	Résolution : Haute Résolution	Date : 07/09/2021
<input type="checkbox"/>	2021-09-07_10:32:13.0_SPOT6_ORTHO_P	Collection : SPOT6_2021_France-Ortho_NC_IGN-PAN	Format : GeoTIFF	Résolution : Haute Résolution	Date : 07/09/2021



3. Le développement touristique

Le mot de la présidente Viviane Desmarchelier

« En 2022, l'Office de Tourisme du Sud-Avesnois s'est **totale-ment impliqué dans la démarche de fusion** avec les 3 autres OTs de la Destination Avesnois et la mission tourisme du Parc Naturel Régional.

En création pour le 1^{er} janvier 2023, cette nouvelle structure aura comme vocation de travailler à l'échelle de l'arrondissement, tout en préservant les lieux d'accueil et les équipes mais aussi à **développer de nouvelles ambitions pour l'attractivité de l'Avesnois**.

En 2022, d'autres projets structurants ont vu le jour :



La mise en œuvre du **Réseau Points Nœuds Vélo** co-financé par le Département du Nord et les 4 Intercommunalités de l'Avesnois. Ce sont plus de 1000 km de boucles cyclables interconnectées qui sont désormais disponibles.



La création d'un **nouvel univers numérique** avec notamment un site internet de destination mais également la **création du 4^{ème} numéro du magazine « Avesnois la vraie parenthèse »**

Viviane DESMARCHELIER

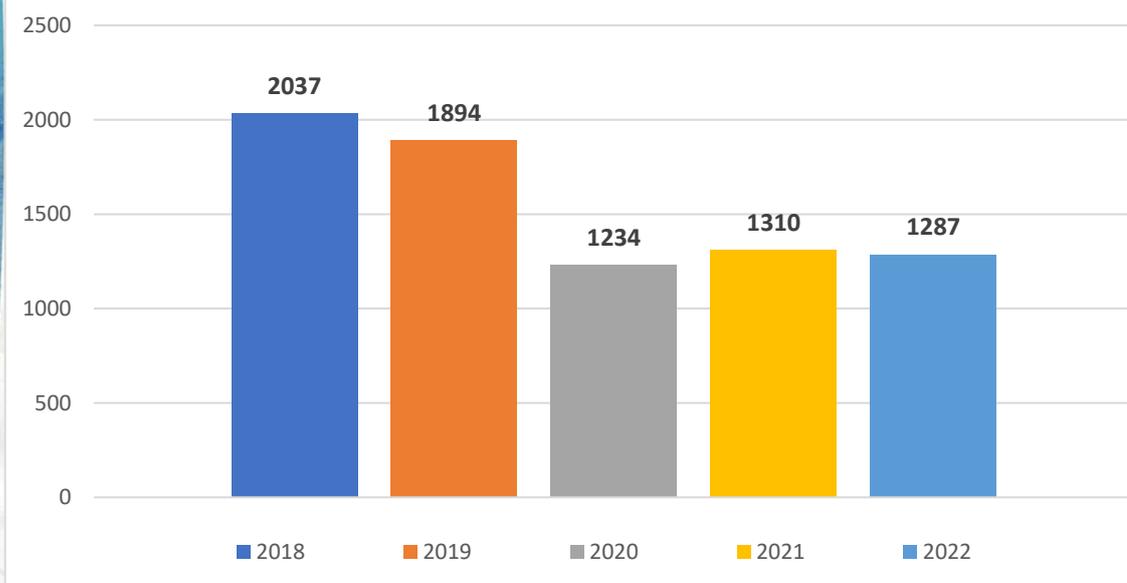
1. AXE 1 : Accueil / Promotion / Information

a. Accueil physique

L'évolution du comportement de la demande dans le secteur touristique a poussé les Offices de Tourisme à évoluer et se réinventer. Les chiffres ci-dessous en témoignent, les visiteurs poussent de moins en moins les portes d'un OT (1287 visiteurs en 2022 contre 2307 en 2018).

C'est pourquoi l'OT Sud-Avesnois se tourne vers une nouvelle stratégie numérique, dont la mise en œuvre optimale sera effective dès janvier 2023. Ceci afin de s'adapter à la nouvelle demande des usagers, et gagner en visibilité et notoriété.

Sollicitations accueil de 2018 à 2022

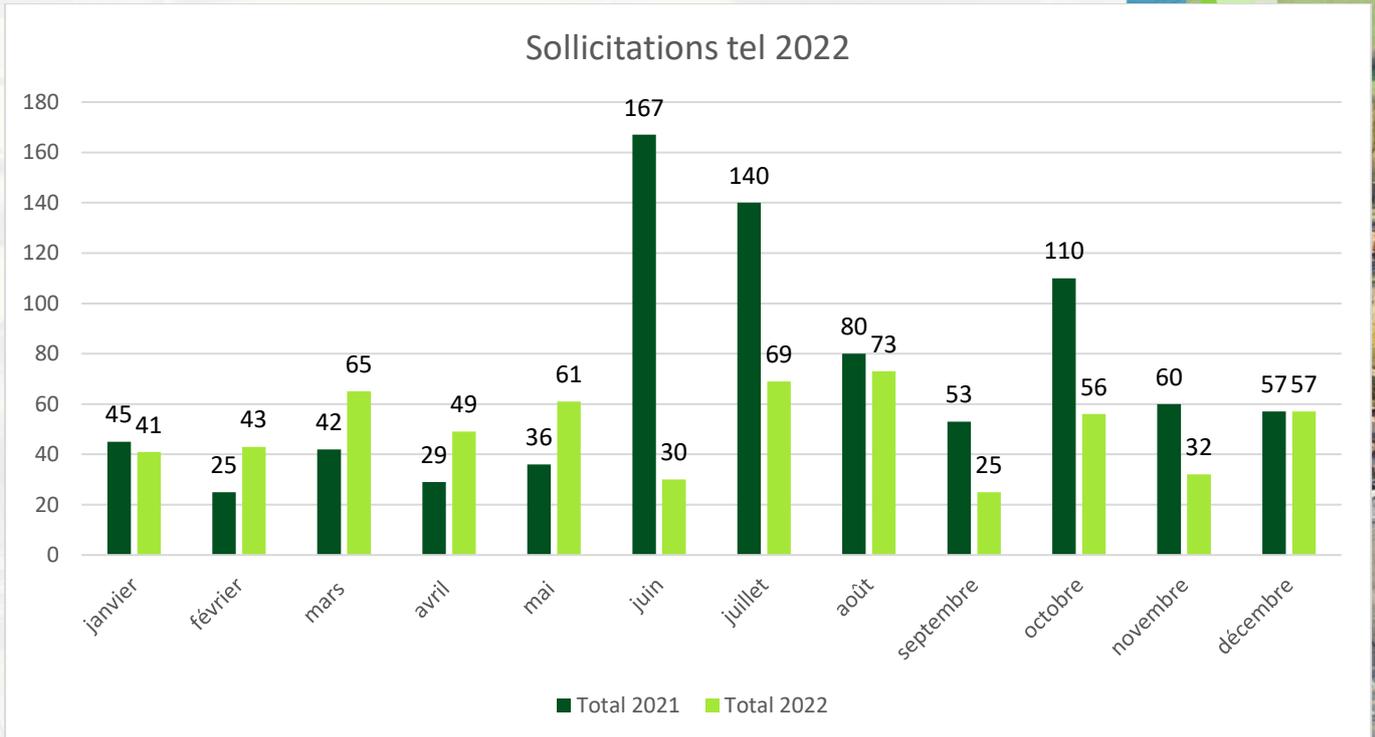


En détail ci-dessous, les 1287 visiteurs en 2022 ont néanmoins formulé auprès de l'équipe d'accueil de l'OTSA **1710 sollicitations contre 1542 en 2021**, ce qui signifie que les demandes sont d'avantage qualifiées et que ce sont des visiteurs ayant de multiples besoins.

Sollicitations accueil OTSA / Catégorie														
	Randos	Manifs	Héberg.	Restos	Musées	Activités famille	Plans de ville	Boutique	Bus	Anim OT	Bill théâtre	Doc nat.	Autre	BILAN
2021	86	102	24	10	149	56	54	397	19	43	411	10	181	1542
2022	124	129	21	9	116	71	114	391	30	96	431	2	176	1710

a. Accueil téléphonique

Concernant l'accueil téléphonique, la tendance est la même que pour l'accueil physique avec **596 sollicitations en 2022 contre 844 en 2021.**



b. Accueil « Hors les murs »

Pour s'adapter à ces tendances évolutives, l'OT Sud-Avesnois délocalise son accueil sur la période estivale et propose un **accueil de la clientèle « Hors des murs », notamment sur la Station Touristique du VallJoly.**

Ainsi, courant juillet et août 2022, un partenariat a été conclu entre « Madame Vacances », propriétaire des cottages du VallJoly et l'OTSA. Cela a permis **l'accueil de centaines de familles (Français, Néerlandais, Belges, Anglais)** les samedis après-midi directement à leur arrivée sur la Station Touristique du VallJoly.

Hors les murs / Accueil cottages chez « Madame Vacances »

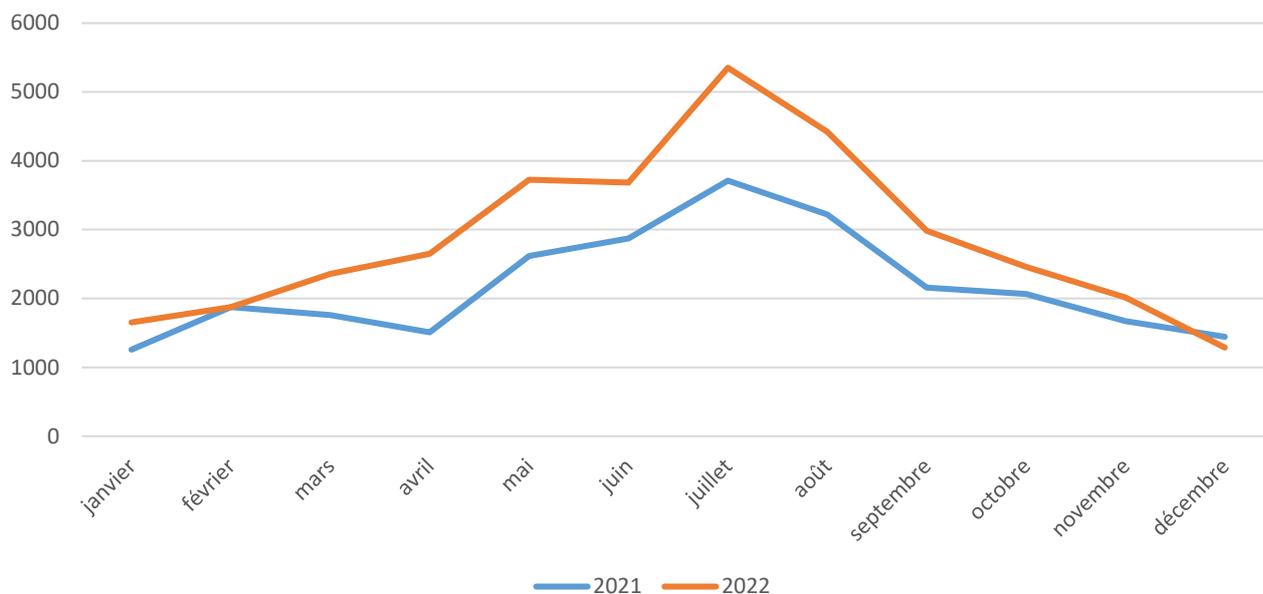


2. AXE 2 : Communication

a. Site internet

Le site www.sud-avesnois-tourisme.com reste sur une consultation en hausse. On enregistre 4.22 % de visiteurs supplémentaires en 2022 et 23.37 % de hausse du nombre de pages vues mensuellement. La mise en ligne du **nouveau site** www.tourisme-avesnois.com en janvier 2023 apportera un nouveau souffle et une visibilité supplémentaire.

Fréquentation du site internet www.sud-avesnois-tourisme.com



Année 2022

Moyenne mensuelle

- D'utilisateurs : 25590 (24824 en 2021)
- De pages vues : 68245 (66107 en 2021)

La fréquentation du site en 2022 est supérieure à 2021.

Les rubriques les plus consultées restent toujours les mêmes : agenda, les sites à visiter, randonnées, hébergements insolites.

b. Réseaux sociaux

La stratégie numérique de l'OTSA passe bien entendu aussi par les réseaux sociaux. Par exemple, sur Facebook, un public cible (visiteur proche géographiquement, habitant, moyenne d'âge entre 25 et 45 ans, plutôt féminin) a été priorisé, et les contenus ont donc été adaptés pour être à la fois qualitatifs et visibles.

Cela s'est traduit par une augmentation significative du nombre d'abonnés sur notre page « Office de Tourisme du Sud-Avesnois », passant de 1655 abonnés en décembre 2018 à 4893 en décembre 2022.

c. Editions

Entre janvier et mai 2022, est parue la 4^{ème} édition du magazine « Avesnois, la vraie parenthèse » destiné à une clientèle familiale ou pour les couples.



Comité de rédaction : Nathalie Mahut & Jonathan Ransart, de l'OTSA, Céline Gardier du PNR, Eric Leclercq & Olivia Odin (OT Mormal), David Petit et Ludovic Leroy (OT Sambre-Avesnois), Emily Cuisset (Cœur de l'Avesnois)



Création des contenus photos, vidéos et création graphique **en interne**

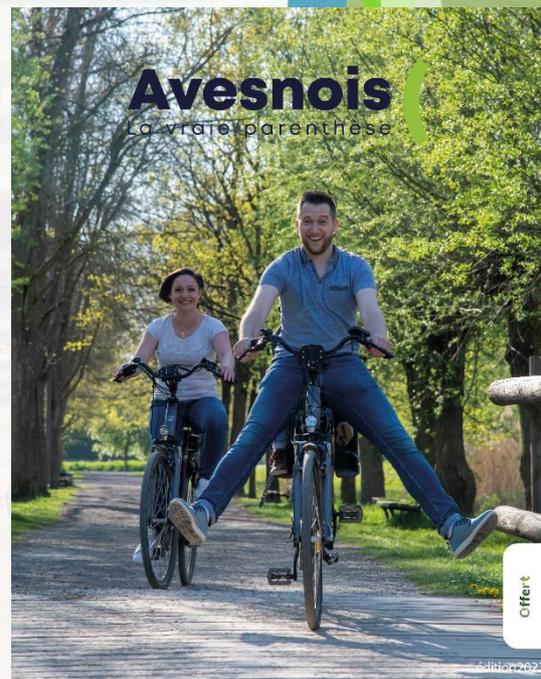


Impression de **20 000 exemplaires**



Diffusion durant l'été via les socio-professionnels, les OT et les grands équipements

Notons également qu'en complément du magazine, une nouvelle **carte touristique de poche** a été créée. Ces outils aux services des acteurs touristiques permettent ainsi de renforcer l'attractivité de la destination.



3. AXE 3 : Commercialisation / Animation

a. Séjours groupes

Grâce aux chiffres et au graphique ci-dessous, nous constatons une **évolution très positive** de la démarche commerciale sur les 3 premières années :

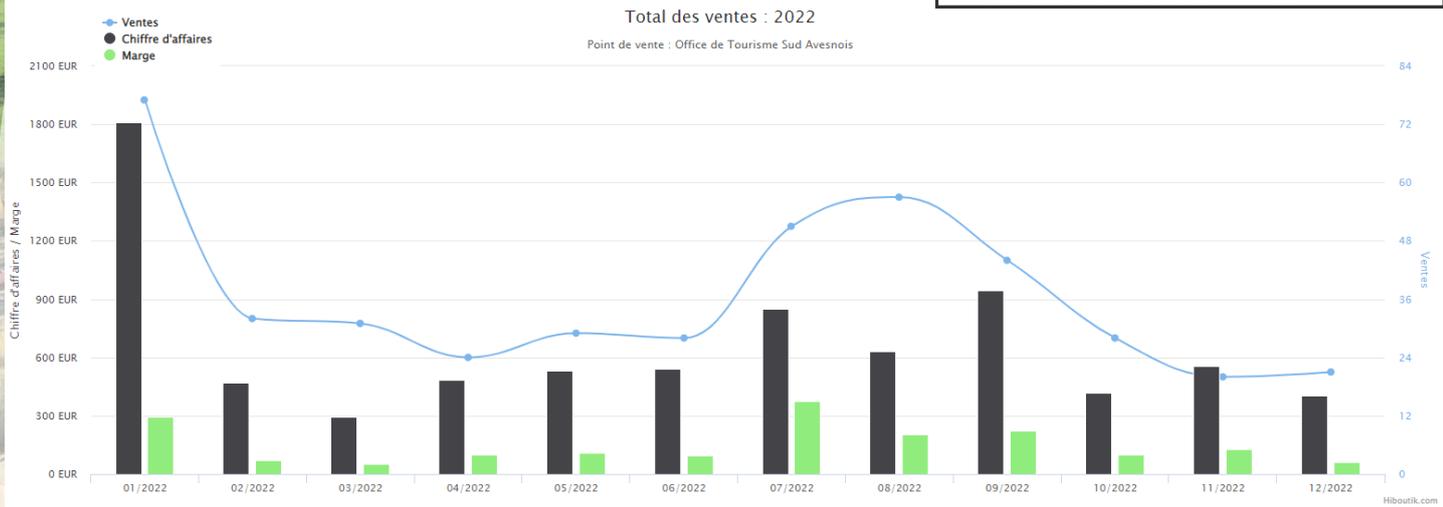
- **2017** : aucun séjour organisé (quelques commissions sur des ventes à des intermédiaires comme Nord Tourisme, mais cela restait anecdotique).
- **2018** : 5 séjours groupes / 129 clients / CA = 7.553€ / Marge 2.147€
- **2019** : 8 Séjours groupes / 417 clients / CA = 17.580€ / Marge 3.030€
- **2020 et 2021** : **2 années marquées par le Covid 19** et ses conséquences sur le secteur du tourisme et plus particulièrement sur **l'organisation des séjours groupes ont impactés considérablement les chiffres de ce secteur d'activité.**
- **2022** : Reprise timide avec 126 clients / CA = 5.149,25 € / Marge 500.45 €. La stratégie étant de préparer le volet commercial du futur « Office de tourisme de l'Avesnois ».

b. Boutique du terroir

Pour rappel, l'équipe de l'OTSA a aménagé son accueil en 2018 pour créer une boutique du terroir et mettre ainsi en valeur le territoire, ses producteurs et ses artisans.

L'intérêt réside à la fois dans la promotion mais aussi dans l'aspect commercial. Nous constatons une **évolution positive de la Marge** sur les 3 dernières années :

- **2020** : CA = 7.259€ / Marge = 1.328€ / Reversement aux prestataires = 5.931€
- **2021** : CA = 8.974€ / Marge = 1.751€ / Reversement aux prestataires = 7.223€
- **2022** : CA = 7.931€ / Marge = 1.815 € / Reversement aux prestataires = 6.116 €



c. Animations

Chaque lundi des mois de juillet et août, l'équipe de l'OTSA a permis aux visiteurs de vivre une véritable « expérience » : découverte de lieux atypiques, rencontres, échanges avec des « personnages » passionnés par leur métier ou par leur région...



Ludique



Famillial



Histoire

Lundis secrets du Sud-Avesnois



Du 11 juillet au 22 août 2022

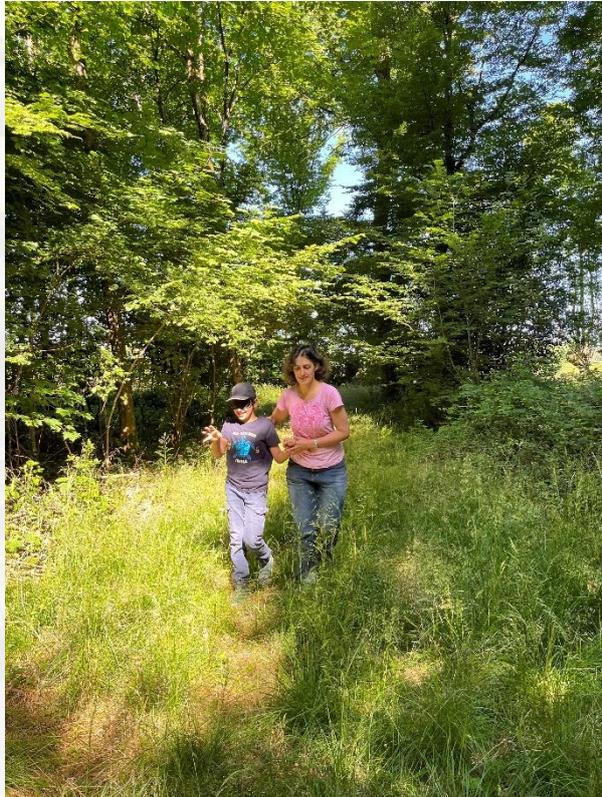


Citons par exemple quelques sorties originales qui ont connu un vif succès : le Château Voyaux à Eppe-Sauvage, balade commentée sur les traces de Théophile Legrand avec Jean-Louis Chappat, une immersion chez Martine à la Ferme , ...



✓ Animations Nature

Des animations nature étaient proposées par l'OTSA dans le cadre des Rendez-vous Nature du département du Nord, encadrées par Nathalie MAHUT, conseillère en séjours à l'OTSA. Ces animations « sensorielles » visaient différents publics (familles / enfants / experts) qui ont été conquis par les contenus proposés.



4. AXE 5 : Développer / Structurer

a. L'OTSA au sein de la « Destination Avesnois »

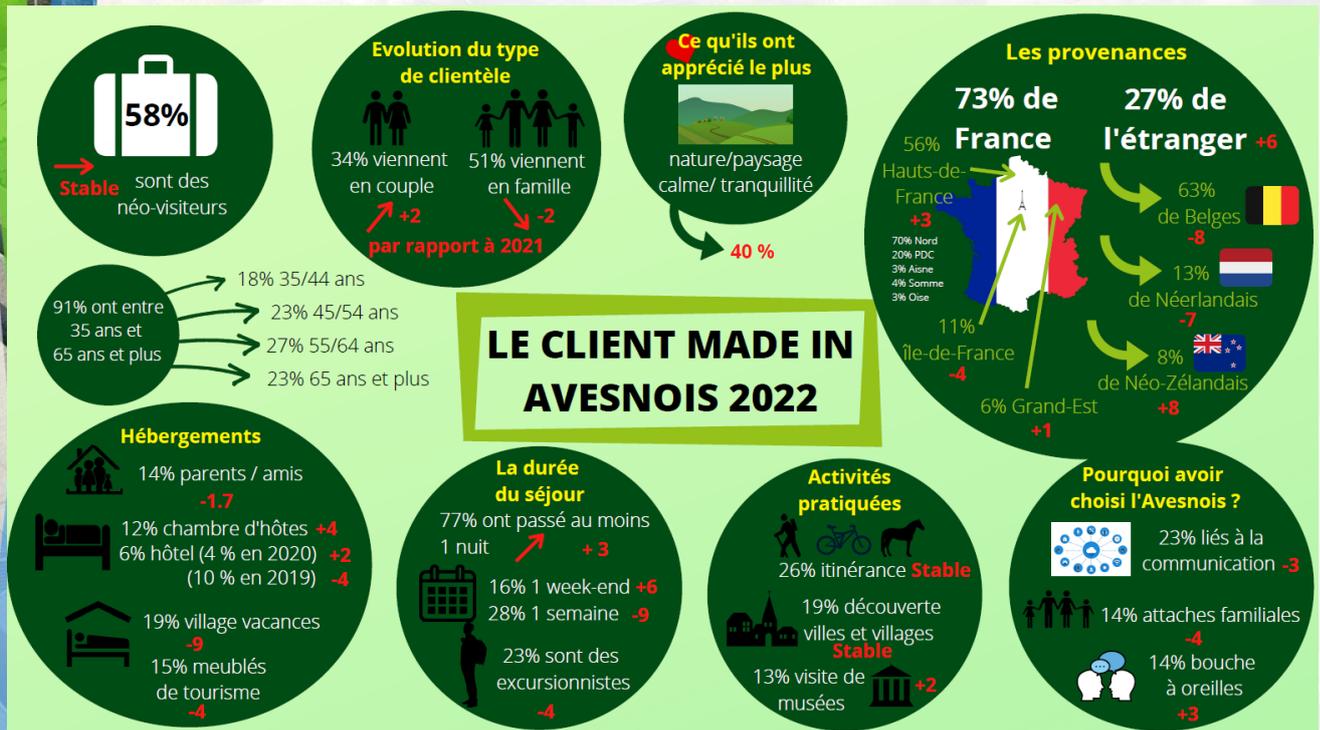
L'OTSA joue un rôle important dans le développement de l'offre touristique locale en assurant un travail de collaboration avec notamment les partenaires de la « Destination Avesnois ».

Pour rappel... la « Destination Avesnois », c'est quoi ?

- ✓ Un **travail partenarial** entre les 4 Offices de Tourisme et le service tourisme du Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- ✓ Une **convention d'objectifs** co-signée par les présidents du Parc, des 4 EPCI et des OTS
- ✓ Un **plan d'action dédié** :
 - Au développement de l'**économie touristique** (évaluation, observation, commercialisation...)
 - A l'**itinérance** (cycliste, fluviale, pédestre et à la qualification des offres via les labellisations Café Rando Nord et Accueil Vélo)
 - A la **communication** (Magazine et carte Avesnois la vraie parenthèse, accueils presse et influenceurs)
 - Au **marketing digital** (Site Tourisme en Avesnois, réseaux sociaux, applications)
 - A la **mise en œuvre de l'OT intercommunautaire au 1^{er} janvier 2023**

Quels résultats ?

- ✓ L'enquête estivale auprès des clientèles touristiques réalisées sur 599 prospects révèle que le cœur de cible est :
 1. Une famille française, issue des Hauts-de-France
 2. Des Parents de plus de 35 ans
 3. Qui passe au moins une nuit sur place
 4. A dormi en village vacances, gîte, ou chez des parents/amis
 5. A visité des villages, des musées ou fait de la randonnée
 6. A apprécié le calme la nature, les paysages et l'accueil, la convivialité mais aussi la proximité



- ✓ OTSA = Acteur impliqué du comité de rédaction du magazine « Avesnois, la Vraie parenthèse » : 20 000 exemplaires
- ✓ Lancement de la mission d'accompagnement pour la création d'un nouvel univers numérique avec l'agence Mill – Gaël Berthier
 - Nouveau site de destination orienté à la fois habitants et touristes
 - Une vision bloggeurs avec des témoignages et des parcours
 - Un espace de commercialisation en ligne
- ✓ Finalisation de l'AMO avec le cabinet TGM – Daniel Cavalli pour l'étude sur la mise en œuvre de l'OT unique
- ✓ SADI Avesnois avec Fabien Hennion – OTN – pour impliquer tous les collaborateurs de la Destination Avesnois et réfléchir à une stratégie d'accueil globalisée

b. Développement et qualification des offres touristiques

✓ Développer l'offre vélo – objectif économique à court et moyen terme

Développement de l'offre liée à l'itinérance en générale et au vélo en particulier.

Ainsi, depuis 2021, l'Office de Tourisme propose à la location des vélos à assistance électrique (VAE) déployés chez des prestataires (hébergeurs notamment) et au siège de l'OT. Ces VAE sont disponibles à la location toute l'année pour les habitants ou les touristes.

L'objectif étant, en couple ou en famille, de favoriser une mobilité plus douce et plus respectueuse de l'environnement grâce à ces vélos silencieux, facile d'utilisation et adaptés aux dénivelés de notre territoire vallonné !



✓ Juin 2022 : Arrivée du « Réseau Points-nœuds vélo » en Avesnois

Le 10 juin 2022, le président du conseil départemental du Nord, Christian Poirer, était de passage à Anor pour inaugurer le tout nouveau réseau Points-nœuds vélo de l'Avesnois. Soit 1 200 kilomètres de parcours à disposition des usagers pour préparer soi-même ses sorties à partir d'une carte.

A noter que **la carte papier du Réseau Points-nœuds vélo en Avesnois** est disponible depuis **fin juin 2022** dans les **Offices de tourisme de l'Avesnois** !

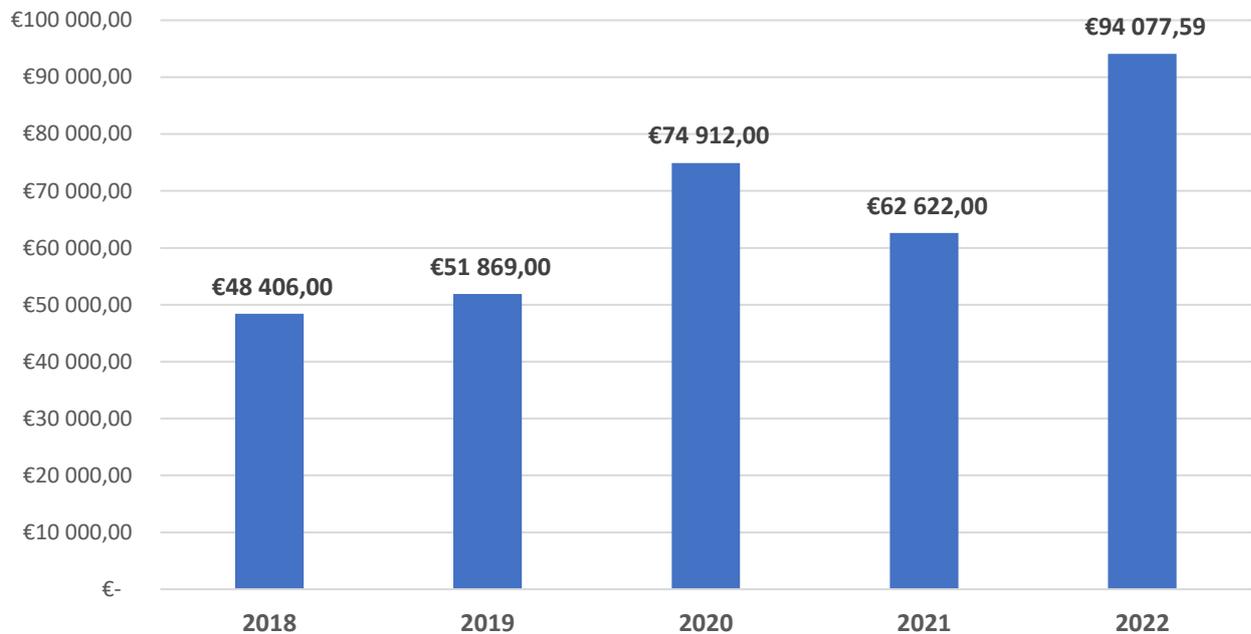


✓ Suivi actif de la collecte de la taxe de séjour

Depuis 2018, des moyens de suivi de la collecte de la taxe de séjour sont déployés.

A la fois **techniques** (adhésion à une plateforme de collecte) et **humains** (notamment Nathalie de l'OTSA), ces moyens ont permis une **meilleure efficacité de la collecte**.

Comparatif Taxe de séjour 2018 à 2022



Les chiffres ci-dessus en témoignent, **entre 2018 et 2022, l'augmentation de la collecte est de 94,35% !**

Il s'agit là d'un bel exemple de **stratégie réussie en matière de développement de l'autofinancement** de l'OTSA.

Enfin, au-delà de l'aspect financier, **l'accompagnement des hébergeurs** dans la démarche est primordial (sensibilisation, aide au traitement des informations sur la plateforme, création de comptes hébergeurs, ...) et permet de **développer la stratégie relationnelle** de l'OT avec ses prestataires.

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



4

Cohésion Sociale



1. Les maisons de santé pluridisciplinaires

maires

S²LO

MSP ANOR

Equipe

- 1 Médecin généraliste
- 2 médecins assistants
- 4 IDE et 2 remplaçantes régulières
- 3 kinés
- 1 orthophoniste
- 1 ostéopathe (cabinet individuel)
- 1 pharmacien



Actions :

-  Dépistage rétinopathie diabétique
-  Dépistage syndrome apnée du sommeil
-  Spirométrie
-  Convention avec AEP (CSAPA) projet Equip'Addict (permanences avec travailleur social et psychologue)
-  ETP diabète
-  ETP maladies cardio-vasculaires
-  Accueil d'internes niveau 1 et SASPAS
-  Vacances pédicure podologue (soins de pédicurie et gradation du pied diabétique)
-  Vacances de psychologue
-  Vacances de PMI
-  Vacances du CSAPA

MSP FOURMIES

Equipe

- 3 Médecins généralistes (dont un en cabinet individuel)
- 1 médecin assistant
- 6 IDE
- 1 centre de soins infirmiers (4 IDE salariées)
- 2 kinés (dont un en cabinet individuel)
- 2 orthophonistes
- 1 diététicienne
- 1 pédicure podologue
- 2 sage-femmes
- 3 pharmaciens



Actions :



-  Dépistage rétinopathie diabétique (orienté à Anor)
-  Spirométrie
-  Convention avec AEP (CSAPA) projet Equip'Addict (permanences avec travailleur social et psychologue)
-  ETP diabète
-  ETP maladies cardio-vasculaires
-  Accueil d'internes niveau 1 et SASPAS
-  Préparation à l'accouchement par les sage-femmes

MSP TRELON

Equipe

- 1 Médecin généraliste
- 3 médecins assistants
- 6 IDE avec remplaçantes régulières
- 1 kiné
- 2 orthophonistes
- 1 pédicure podologue
- 1 psychologue
- 2 pharmaciens



Actions :

-  Dépistage rétinopathie diabétique (orienté vers Anor)
-  Convention avec AEP (CSAPA) projet Equip'Addict (permanences avec travailleur social et psychologue)
-  ETP diabète
-  ETP maladies cardio-vasculaires
-  Accueil d'internes niveau 1 et SASPAS
-  Vacances de PMI



ASSOCIATION POLE DE SANTE SUD AVESNOIS / CPTS

La CPTS, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé regroupe des professionnels de santé et des acteurs médico-sociaux, réunis autour d'un projet de santé adapté au territoire, transmis à l'ARS.

Dans ce projet, sont considérées les problématiques d'accès aux soins, de qualité des soins, d'attractivité territoriale, de coordination pluriprofessionnelle ou de prévention et promotion de la santé.

Un nouveau bureau mobilisé au service du projet incontesté

Pour démarrer ce projet, une fois validé par l'ARS, la CPTS est amenée à travailler avec l'ensemble des acteurs médicaux, sociaux, associatifs, scolaires et élus du territoire.

Regrouper tous les acteurs concernés pour un grand projet, insuffler la volonté de réussir sans se démotiver ! c'est l'identité du nouveau bureau, élu en janvier 2023 par les adhérents de la CPTS, entraîné par la Présidente Florence BOURDEIX, pharmacienne, Pascal BRISET et Hervé BEAGUE, kinésithérapeutes, les Vice-Présidents.

Acteurs actifs, tous ont compris les enjeux :

51 professionnels de santé ont rejoint l'association, toutes les professions sont réunies pour agir :

les médecins généralistes, les pharmaciens, les kinésithérapeutes, les sage-femmes, les infirmières, les psychologues, les orthophonistes, les pédicures, podologues, les opticiens, les audio-prothésistes.

Question cruciale aujourd'hui : Comment améliorer l'accès aux soins ?

Les actions de prévention ou d'organisation de parcours pluriprofessionnel autour du patient qui ont été mises en place ont été des moyens mais les efforts doivent être intensifiés.

La CPTS nouveau cru a bien compris l'enjeu et écoute les suggestions des élus, très investis à la cause.

C'est ainsi que naissent des pistes de réflexions sur l'ouverture d'un partenariat avec les centres hospitaliers voisins, sur les dispositifs envisageables du salariat des médecins et bien sûr, l'accompagnement indispensable d'une communication pertinente pour une information plus performante, appropriée aux besoins des patients.



2. Le contrat local de santé



La charte partenariale signée en 2019 avec l'ARS pose **l'objectif de la signature du Contrat Local de Santé** comme un véritable outil au service de **promotion de la santé, de la prévention, des politiques de soins et d'accompagnement du social et médico-social.**

Porté conjointement par l'ARS et les collectivités locales, le Contrat Local de Santé (CLS) est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations.

Il est un outil permettant la rencontre des préoccupations des collectivités locales et la déclinaison territoriale du Projet Régional de Santé Hauts-de-France.

Il mobilise les forces vives du champ sanitaire mais également d'autres politiques publiques. Il s'adosse sur une démarche participative et a vocation à traiter uniquement de ce qui relève d'un volontarisme local.

Les objectifs et finalités poursuivis par un Contrat Local de Santé sont notamment de **contribuer à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé** et à la construction de parcours de santé adaptés aux besoins du territoire, en conjuguant les politiques de santé portées par l'ensemble des partenaires. La place des parcours, à l'échelle des territoires est un enjeu considérable de santé publique.

Au regard **des problématiques locales diagnostiquées**, telles que l'importance des problématiques de santé mentale dont le taux de suicide et la surmortalité significative liée à la consommation d'alcool et de tabac, deux orientations stratégiques ont été arrêtées :

« Améliorer l'accès à la prévention et à la prise en charge des conduites à risque et/ou addictives et favoriser le parcours de vie de santé mentale, pour tous les publics mais avec un focus sur les jeunes ».



6 axes de travail

décomposés en 29 opérations
pour aider, accompagner et
soigner les personnes en difficulté.



Améliorer l'accès et le recours aux dispositifs d'accompagnement des conduites addictives en favorisant l'interconnaissance des acteurs et les coopérations

Sensibiliser au repérage précoce et à la prise en charge des personnes en situation d'addiction



Développer et conforter des actions de prévention sur les addictions dès le plus jeune âge

Coordonner les démarches de soins et d'accompagnement social et médico-social



Sensibiliser au repérage précoce et à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques

Promouvoir un environnement au bien-être et au développement physique et mental du jeune enfant





AMÉNAGEMENT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Votre habitat n'est plus adapté à vos besoins ?



ENSEMBLE, REGARDONS

VOTRE SITUATION :

- Un diagnostic d'autonomie
- Les aides disponibles
- Les démarches à entreprendre

Vous avez des questions ?

Vous souhaitez un rendez-vous ?

Nathalie DEBIEVE
03 27 69 70 13
debieven@groupe-sai.fr

3. Le programme d'intérêt général Habiter Mieux

Le contexte du programme

Afin de répondre aux objectifs du Contrat de Transition écologique et solidaire pour le territoire Sambre Avesnois (CTES), les services de l'Etat ont proposé d'étendre le Programme d'Intérêt général (PIG) à l'ensemble du territoire de l'Arrondissement d'Avesnes-Sur-Helpe, soit les 151 communes. Les élus de la CCSA ont marqué leur volonté d'intégrer ce dispositif en partenariat avec l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

1. Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Signature de la convention opérationnelle le 1^{er} juillet 2022

L'ensemble des signataires s'est accordé sur les objectifs urbains du projet, traduisant les orientations stratégiques, présentées au regard de chaque objectif incontournable. Sont

ainsi tout particulièrement précisés les objectifs en termes de rééquilibrage de l'offre de logements locatifs sociaux à l'échelle de la Communauté de Communes et de diversification de l'habitat.

La Communauté de Communes Sud Avesnois, porteur du projet NPNRU, est garante du respect de ces objectifs dans la mise en œuvre de ce dernier.

Relogement

Depuis février 2020, le rythme des groupes de travail au relogement (GTR) s'est intensifié avec une réunion tous les mois.

L'objectif est de se préparer au volume de relogements mais également de mobiliser au plus vite les logements qui pourraient convenir aux ménages à reloger.

Le rythme des relogements est beaucoup plus rapide que celui précisé au sein du Plan Stratégique au Relogement (PSR) grâce au partenariat étroit avec les bailleurs présents sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Avesnois.

2. Réhabilitation du Parc privé :

Conférence intercommunale du logement :

La Conférence Intercommunale du Logement a vocation à devenir une instance de gouvernance et de pilotage. Elle a pour finalité d'élaborer une stratégie partagée et territorialisée en matière de politique d'attribution des logements sociaux en lien avec les objectifs de production et d'équilibre territorial fixés.

Il s'agit de continuer le suivi des travaux de la Conférence Intercommunale du Logement afin de favoriser le débat partagé sur cette thématique.

Guichet Unique de l'Habitat :

Avec ce nouveau service mis en place depuis janvier 2022, la Communauté de Communes Sud Avesnois met en relief son engagement pour améliorer l'information à propos de la rénovation énergétique des logements privés et des habitants du territoire.

Ce nouveau service est gratuit, neutre et indépendant, pour tous les propriétaires du territoire. Il s'adresse également aux entreprises du petit tertiaire privé (TPE, commerces, artisans, bureaux, restaurants).

Ce Guichet Unique de l'Habitat est la porte d'entrée de l'habitant en matière de rénovation du logement : il oriente le particulier en fonction de sa situation, de son lieu d'habitation vers le dispositif adéquat à son projet (PIG, OPAH-RU, PASS Rénovation...).

Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux :

Depuis 2019, la Communauté de Communes du Sud Avesnois a mis en œuvre un Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter Mieux permettant aux propriétaires et locataires de logement, de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat.

En outre, suite à la délibération 251d du 15 décembre 2022, pour répondre aux enjeux liés à la mise en œuvre du PIG Habiter mieux et afin de susciter la décision d'engager les travaux en minimisant le reste à charge pour le propriétaire (bailleur ou occupant), la CCSA a souhaité aider financièrement les propriétaires en complément des aides versées par l'Anah.

Voici les modalités de cette aide financière en direction des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants dans le cadre du PIG Habiter mieux :

	Type travaux	Taux de subvention lié au montant des travaux subventionnables	Enveloppe maximale
Propriétaires Occupants (PO)	Travaux lourds - HI -Très Dégradés	5 % plafonné à 1 400 €	50 000 €

	Travaux petite LHI	5 % plafonné à 1 400 €	
	Travaux d'Autonomie	5 % plafonné à 1 200 €	
	Travaux d'économie d'énergie	5 % plafonné à 1 000 €	
	Travaux lourds - HI -Très Dégradés	5 % plafonné à 1 200 €	
Propriétaires bailleurs (PB)	Travaux petite LHI	5 % plafonné à 1 200 €	
	Travaux d'Autonomie	5 % plafonné à 1 000 €	
	Travaux d'économie d'énergie	5 % plafonné à 800 €	

3. OPAH-RU

Dans le cadre du Protocole de préfiguration, la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Commune de Fourmies avaient lancé une étude portant sur l'habitat sur l'ensemble des Communes du territoire.

Cette dernière avait fait émerger plusieurs problématiques portant sur le parc privé : dégradation importante du bâti, taux de vacance non négligeable et faibles revenus des propriétaires.

Afin d'approfondir ces thématiques, les services de l'État ont demandé d'entreprendre deux études sur le parc privé : une étude d'OPAH-RU articulée avec le projet de rénovation urbaine et une étude de faisabilité RHI (Résorption de l'Habitat Insalubre).

Au vu de ces constats, l'étude pré-opérationnelle a conclu que le lancement d'une OPAH-RU était justifiée.

En complément du dispositif PIG Habiter mieux, la CCSA a souhaité y participer afin que les propriétaires et les locataires du périmètre OPAH-RU puissent bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat.

4. Le bilan 2022

Réalisation : 23 dossiers agréés

Propriétaires occupants et bailleurs	Précarité énergétique	Travaux Lourds	Autonomie	Total
	20	1	12	33

Enveloppes mobilisés pour les dossiers agréés

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE

S²LOW

Bilan enveloppe financière travaux (2022)

	ANAH	Nb de dossiers
Enveloppe	596 050 €	50
CLAH MARS 2022	80 069 €	8
CLAH MARS 2022	70 093 €	7
CLAH JUILLET 2022	56 831 €	4
CLASH SEPTEMBRE 2022	32 283 €	4
CLASH NOVEMBRE 2022	68 269	8
CLASH DECEMBRE 2022	48 021 €	2
	355 556 €	33

Résultats pour 2022



3. France Rénov'

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

S²LOW

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



En 2020 l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), soutien financier historique des conseillers FAIRE, passait d'un accompagnement forfaitaire à un soutien en fonction des objectifs atteints : de nouvelles modalités de financement couplant une aide régionale, ainsi qu'une participation des EPCI bénéficiaires.

En partenariat avec le PNRA, les 3 EPCI ruraux (3CA, CCSA, CCPM) ont donc retenu l'idée de se doter d'un second conseiller FAIRE, complémentaire à l'opérateur SOLIA, afin d'accompagner tous les habitants (230 000 sur l'arrondissement) en matière de rénovation de logement, sans conditions de revenus. Il est décidé que ce conseiller soit porté par le PNRA, en raison de son ancrage territorial, de sa pluridisciplinarité dans le domaine de l'énergie, du coût du service...



4. L'Outil numérique scolaire

Le Syndicat Fibre 59/62 a proposé une mutualisation pour le service d'Espace Numérique de Travail (ENT)

« **One** » à destination des écoles primaires. La commune d'Anor s'est portée volontaire pour une expérimentation de l'outil de Septembre à Novembre 2020.

Convaincue des bénéfices apportés par l'ENT et satisfaite de l'expérimentation, la Communauté de Communes Sud-Avesnois a souhaité valider son déploiement sur l'ensemble de son territoire pour 3 années scolaires. Au préalable la CCSA a, lors de son conseil communautaire du 15 décembre 2020, sollicité les communes membres pour se prononcer sur l'adhésion au Syndicat Mixte NPC Numérique, et sur le transfert de la compétence « Usage numérique NTIC en matière de numérique éducatif – mise en place de l'ENT ».

Les familles d'environ 2900 élèves de primaire auront désormais accès à cet outil réunissant plusieurs fonctions (Wiki, blog, cahier de texte, carnet de liaison...). Une application mobile permettra aux parents de suivre la scolarité de leur(s) enfant(s).

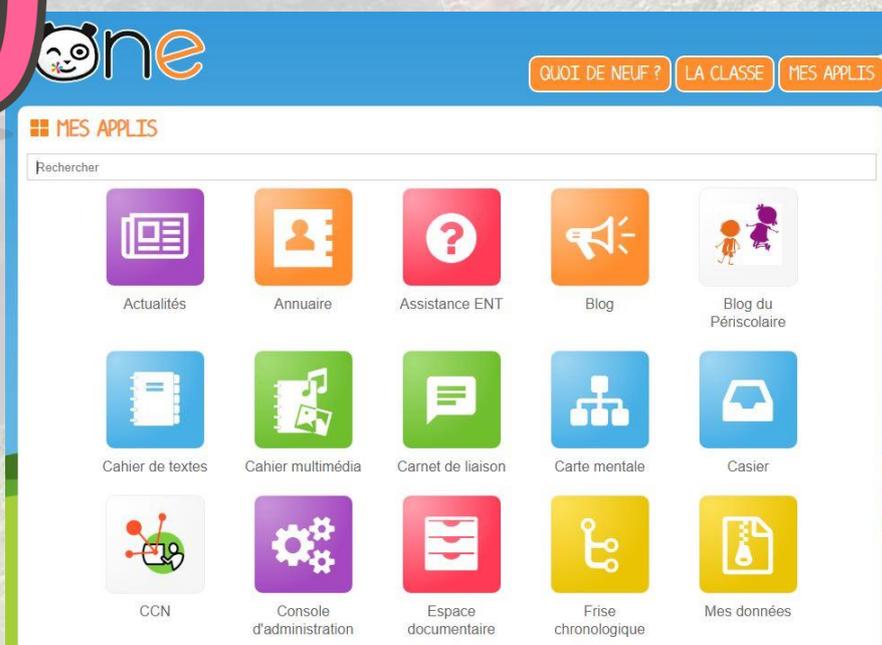
La mutualisation permettra la mise à disposition de la totalité des fonctions de l'ENT à un tarif avantageux (40% du tarif public). Chaque école/instituteur sera libre d'activer les fonctions qui lui sembleront nécessaires.

2 279

élèves du
Sud Avesnois

1,30€

par élève,
par an



5. La Mobilité

Depuis février 2021, la Communauté de Communes du Sud Avesnois a voté sa prise de compétence mobilité dans le cadre de la Loi d'Orientation Mobilité poursuivant ainsi son ambition de faire de son territoire un pôle d'excellence en matière de mobilité au service de l'emploi.

Le transport à la demande Avesnois Mobilités permet d'apporter une solution de proximité pour les déplacements et une souplesse de réservation notamment pour les personnes se rendant sur leur lieu de travail.



Soucieuse de limiter l'impact carbone lié à la mobilité sur son territoire, la CCSA a fait le choix de véhicules hybrides pour opérer le transport à la demande.

La communauté de communes du Sud Avesnois a adhéré en 2022 au syndicat mixte Hauts de France mobilités. Cette adhésion permettra d'avoir des échanges de bonnes pratiques et retour d'expérience en termes de mobilité inter urbaine et transfrontalière mais aussi de profiter notamment d'une mutualisation de moyens et de compétences dans le cadre du futur marché concernant le transport à la demande.

Fonctionnement du service en 2022

- Du lundi au samedi de 5H à 21H
- Tarif 1€ - sans restriction particulière, priorité aux déplacements domicile/travail

Les indicateurs annuels 2022

- 13 867 réservations TAD (+6% comparé à 2021)
- En moyenne 35 voyages par an par personne
- 42 personnes par jour en moyenne
- Des trajets de 10/15 min en moyenne
- 147 642 kilomètres parcourus (soit +11% comparé à 2021)
- Taux de groupage moyen : 1,26

1. La production kilométrique en 2022

Kilomètres	Période jan à déc 2022
TAD kilomètres commerciaux	78 056
TAD HLP	69 586
Total	147 642

En 2022, la production kilométrique totale représente 147 642 km annuels. Les kilomètres commerciaux ont augmenté de 6,6%. La moyenne kilométrique mensuelle représente 12 303 kms/mois en moyenne (dont 6 504 kms commerciaux en moyenne par mois)

Le TAD a vocation en priorité à répondre aux mobilités domicile – travail/emploi/formation, puis à la santé (en privilégiant les rendez-vous médicaux) et enfin les besoins moins urgents (qui peuvent être positionnés dans les créneaux moins utilisés). Les conditions de circulation sur la période n'ont pas impacté le service.



2. La fréquentation et les recettes

En 2022, 13 867 réservations ont été effectuées avec en moyenne 1247 passagers par mois.

Le taux de groupage est désormais de niveau de 1,26 (avec des taux certains jours à 1.62) et permet d'améliorer l'optimisation des courses et des réservations. Dans la moyenne des TAD en France, ce taux est très satisfaisant au regard du dimensionnement du service.

3. Les recettes

Le montant des recettes de titres enregistrées sont de

13 867,00 €

4. Les origine et destination des voyages

Les principales communes de départ des voyageurs sont :

Fourmies (58%), Anor (12%), Trélon (10%), Wignehies (10%), Glageon (5%)

Les principales communes de destinations des voyageurs sont :

Fourmies (59%), Anor (12%), Wignehies (11%), Trélon (10%) Glageon (4%)

5. Le profil horaire

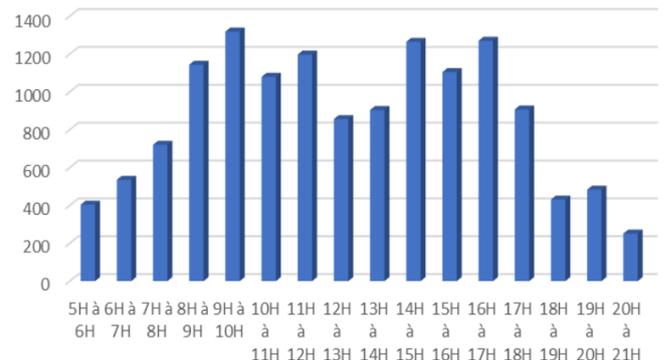
20% des réservations se font entre 5h et 9h,

12% ont lieu au moment de la pause méridienne,

33% des réservations ont lieu entre 14h et 18h

8% des réservations ont lieu entre 18h et 21h.

Profil horaire annuel 2022 (tous jours confondus)



6. Focus sur les usages

La fréquentation de l'année 2022 confirme une reprise importante de l'activité TAD et un véritable

usage régulier du service sur le territoire avec +6% de réservations. Une enquête de mobilité pourrait permettre de mieux cibler les motifs et usages de déplacements afin

d'évaluer l'évolution des pratiques de mobilité. Cette démarche pourrait être envisagée en

2023/2024
en fonction des attentes de la CCSA.

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



7. Les actions commerciales

1. Information médias

Le site internet <https://avesnois-mobilites.fr> est un support d'informations pour nos clients-voyageurs. Le module de réservations TAD en ligne est actif. Les clients du TAD contactent également nos services par mail.

L'application mobile Avesnois mobilité lancée en 2022 a rencontré un franc succès et comptabilise près de 200 téléchargements sur smartphone Android et près de 150 sur smartphone Apple.



2. Les actions commerciales

Le module sms permet d'envoyer un message à la base abonnés lorsque que le service rencontre des modifications (comme par exemple en 2020).

Plan Satellite

Google

LES MAILLETS

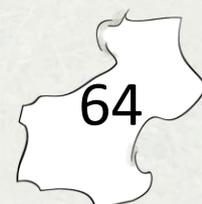
LE DACHET

LA BOUCHÈRE

FERMÉS DES HAIES

© Affiche les arrêts à 1000 mètres autour de la cible 📍 Arrêts de bus 🚉 Gare SNCF 🏠 Offres d'emploi du Pôle Emploi dans votre Région (en fonction, dézoomez pour les voir apparaître).

Ouvrir dans une autre fenêtre



7. Convention territoriale globale (CTG)

Dans le domaine social, Arnaud SCHEPENS a été recruté en tant que chargé de coopération pour la "Convention Territoriale Globale". Son rôle consiste à centraliser les informations, coordonner les actions et renforcer les partenariats entre les acteurs locaux. Il convient de noter que cette convention n'est pas un dispositif financier, mais plutôt une démarche visant à construire un projet social sur le territoire, axé sur trois grandes thématiques : la petite enfance et la parentalité, l'enfance, la jeunesse et la parentalité, ainsi que l'animation de la vie sociale.

La Convention Territoriale Globale favorise la participation des résidents aux politiques qui les concernent, soutient l'action et répond aux nouveaux besoins, tout en s'appuyant sur les politiques publiques existantes. Elle contribue ainsi à la création et au développement d'un projet territorial attractif et innovant. En 2022, sept communes du Sud Avesnois ont déjà signé cette convention, et des rencontres avec les communes de la Fagne pourraient conduire à une adhésion complète de l'ensemble des communes de notre territoire d'ici 2023.



8. L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage de Fourmies est composée de 12 emplacements et chaque emplacement peut accueillir 2 caravanes ce qui porte la capacité d'accueil maximale de l'infrastructure à 24 caravanes.

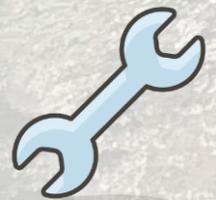
Chaque emplacement dispose d'un branchement eau et électricité raccordé à un sous compteur qui permet au gestionnaire de demander le remboursement des consommations aux familles. Deux blocs sanitaires sont à la disposition des familles ; l'un des blocs peut accueillir les personnes à mobilité réduite. Un troisième bloc accueille le bureau du gardien et le local technique (compteurs individuels et rangement matériel).

L'aménagement paysager a été pensé en s'inspirant du bocage de l'Avesnois.

Depuis le 30 janvier 2012, l'aire d'accueil est gérée en régie par la collectivité qui assure l'entretien général de l'équipement tous les jours de la semaine sauf le week-end. De plus, des travaux d'entretien et de réhabilitation sont effectués tous les ans pour garantir un accueil de qualité.

IMPORTANT : Il est à noter que la Communauté de Communes souhaite scrupuleusement respecter la loi en matière de gestion de son aire d'accueil des Gens du Voyage.

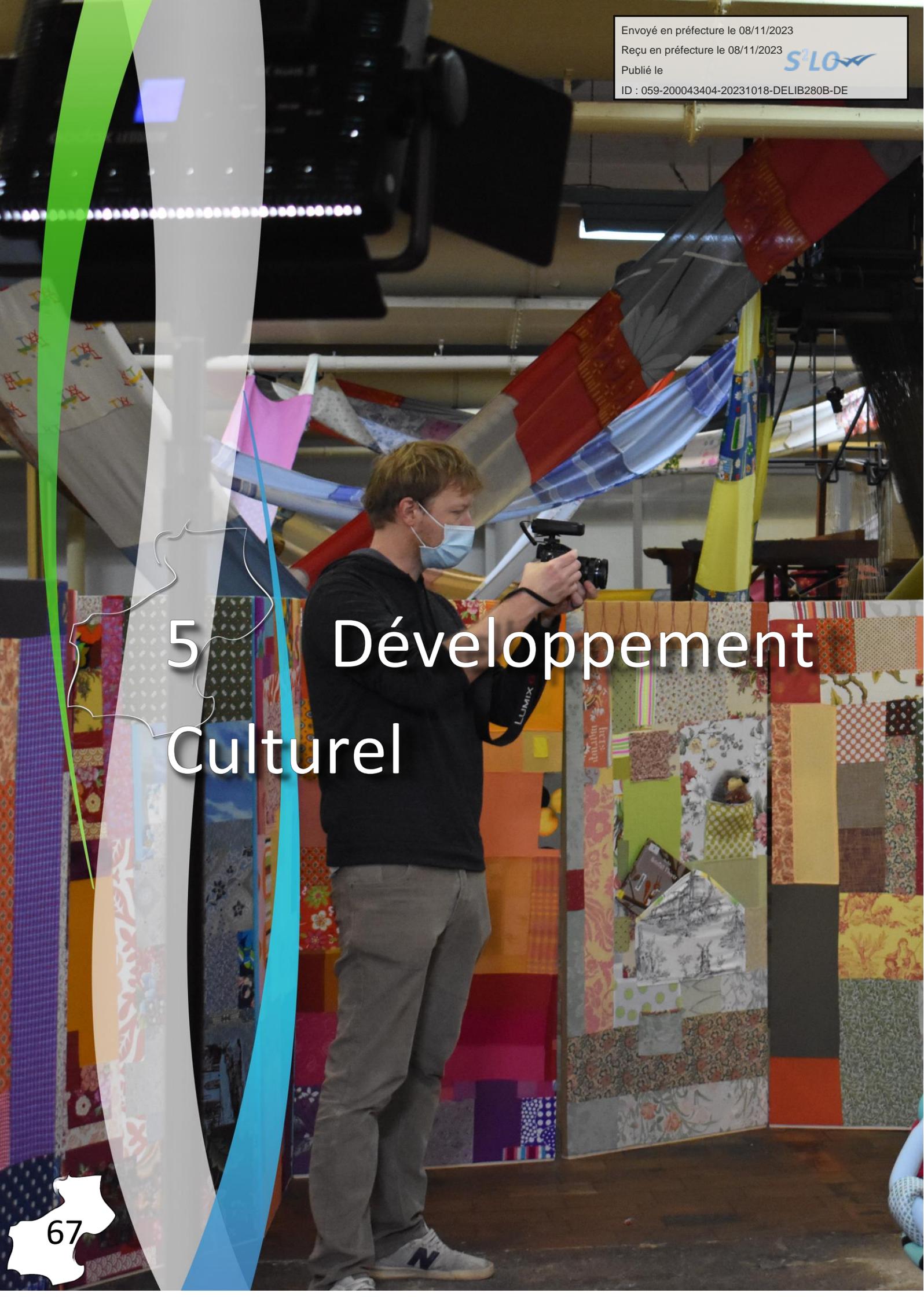
Aussi, elle applique conformément à son règlement intérieur les périodes maximales de séjours pour éviter la sédentarisation non maîtrisée des familles sur cet espace. L'aire d'Accueil des Gens du Voyage de Fourmies figure parmi les bons élèves en matière de gestion, de taux d'encaissement (100%) et de vandalisme. Le nouveau calcul mis en place par l'Etat pour le versement de l'AGAA pénalise le fonctionnement de l'aire d'Accueil de Fourmies.



BILAN FINANCIER 2022 D'ACCEUIL DES GENS DU VOYAGE

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Maintenance informatique	960,00 €	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	4 023,13 €
Electricité	27 515,90 €	Dotations et participations	27 218,87 €
Entretien réparation	0 €		
Divers	446,00 €		
Autres services extérieurs	580,80 €		
Charges de personnel	35 000,00 €		
TOTAL	64 502,07 €	TOTAL	31242,00 €

En 2022 aucun investissement n'a été fait.



5 Développement Culturel



1. Le réseau de lecture publique en chiffres

Le réseau médi@'pass est constitué de 8 médiathèques sur la CCSA, du centre de documentation de l'écomusée et de la bibliothèque belge de Momignies, ainsi que deux points-relais en mairie.

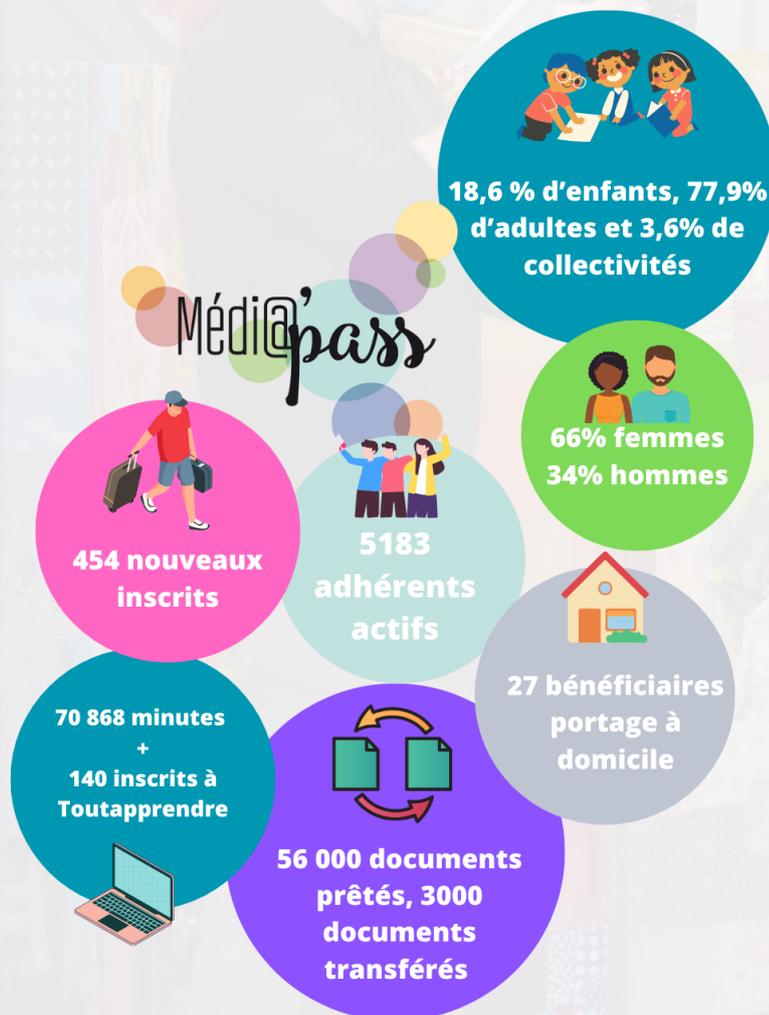
Les bibliothèques et équipements sont communaux, la coordination intercommunale. Au 31 décembre 2022, le réseau comptait **5183 adhérents actifs dont 454 nouvelles adhésions sur l'année**. Répartis comme suit : 18,6 % d'enfants, 77,9% d'adultes et 3,6% de collectivités.

Pour les transferts de documents, assurés par la navette électrique, le total de documents transférés bat les records : 3004 documents (2597 en 2021, et pour l'avant-covid : 2708 en 2019, 2007 en 2008).

En 2022, environ 56 000 documents ont été prêtés, soit sensiblement le même total que l'année précédente.

La présence de Médi@'pass sur les réseaux sociaux continue sa dynamique :

- Page Facebook (de 1000 à 1500 followers)
- Instagram (de 480 à 570 followers)
- Une chaîne YouTube (79 abonnés, 34 vidéos, 3447 vues)



2. Goûtez au numérique

Jérôme Bréchoire propose des ateliers numériques à destination de tous les publics (intergénérationnel, adultes, seniors, 7-12 ans, 4-7 ans) en médiathèque et hors les murs, notamment dans les communes ne disposant pas d'équipements de lecture publique.

Tous publics :

Les animations en réalité virtuelle (VR) plongent les utilisateurs dans un monde virtuel immersif via un casque VR. Apprentissage (maison d'Anne Frank), découverte ou formation professionnelle.

Le dessin sur tablette est une animation qui met en avant les fonctionnalités d'une application ou d'un logiciel de dessin sur tablette.

GarageBand est une application sur tablette qui permet aux utilisateurs de créer de la musique en utilisant des instruments virtuels, des samples et des boucles. (Création de bande originale pour court-métrages en lien avec des écoles de musique)



Public senior :

Les « goûtez au numérique », « cafés-tablettes », « tablettes et chocolat » visent à enseigner aux participants comment utiliser les tablettes de manière efficace. Public senior.

Public enfant/ados :

Makey Makey est un dispositif électronique qui permet de transformer des objets conducteurs en entrées pour un ordinateur. Introduction à la programmation et l'électronique.

Une animation sur **Minecraft** (jeu vidéo de construction via des briques à la manière de LEGO virtuels) est une introduction à la logique de construction et de résolution de problème. Le projet principal est de recréer les médiathèques du réseau.

Les animations jeux vidéo offrent des expériences divertissantes, déifiantes, relaxantes et sociales. Elles peuvent être utilisées pour des divertissements, apprentissages et socialisation en fonction de l'âge et des intérêts de l'utilisateur. Des tournois sont également proposés.

Scottie Go! est un jeu éducatif pour les enfants d'âge préscolaire à CM2 qui enseigne les bases de la programmation à travers des énigmes ludiques.

Code n go robot mouse permet d'apprendre les bases de la programmation, sans écran, pour les 4-7 ans.

Au total, ce sont **62 ateliers (355 participants)**, répartis dans **six communes** : (Médiathèques d'Anor, de Fourmies, de Glageon, de Momignies, de Wallers-en-Fagne, de Wignehies).

Pour 2023, d'autres partenaires ont été identifiés dans d'autres communes



Ohain : Club informatique, service jeunesse



Willies : Club du troisième âge, tous publics sur temps de vacances

-  Trélon : médiathèque, service jeunesse
-  Momignies : maison des jeunes
-  Féron : médiathèque (dates déjà prévues)
-  Eppe-Sauvage : médiathèque (dates déjà prévues)

Et d'autres projets :

-  Création d'une mini-borne d'arcade avec des groupes d'ados
-  Mise à jour d'une grainothèque en version 2.0 (en lien avec le L@bo et un groupe de jardiniers)
-  Création de kamishibai (en lien avec le L@bo et un groupe de bénévoles)
-  Ateliers stop-motion pour participation au festival du film d'animation de Trélon en lien avec des groupes d'enfants
-  Malle robotique de la MDN pour divers ateliers.



3. Le Contrat-Territoire-Lecture

2022 était la dernière année du **CTL (Contrat-territoire-lecture)** signé avec la DRAC. Via ce dispositif, le réseau médi@'pass œuvre pour **développer l'accès au livre dès la prime enfance, lutter contre la fracture numérique et sociale, renforcer l'aspect transfrontalier, améliorer la mobilité, développer l'éducation aux médias et à l'image.**

Médi@'pass propose une « saison culturelle » divisée en plusieurs actions intercommunales (autant de publics différents) :

- **Le Prix des Incorruptibles** (achat de mallettes, deux venues d'auteurs et illustrateurs dans les classes du territoire)
- **Bébés lecteurs** (journées pro, ateliers, formations, partenariats avec la MDN, spectacles pour les 0-3 ans et les spécialistes de la petite-enfance, interventions en PMI, prêts de malles de livres, en France et en Belgique, multiplication des actions hors les murs, notamment dans les communes sans équipement de lecture publique) → 500 personnes touchées environ
- **La Quinzaine du conte** (représentations scolaires CM1 CM2 et maternelles, plus représentations tous publics, ateliers d'arts plastiques et d'écriture : 200 tous publics + 1100 scolaires)
- **Les Petits Champions de la lecture** (finale départementale à l'écomusée)
- **Partir en Livre** (fête de la littérature jeunesse)



4. Le CLEA

Avec la thématique « Trouver sa voie/voix » ou comment faire témoigner un territoire et ses habitants... c'est à partir de : la Marche, de prélèvements, de collectes et de cartes que Marie et Manon (du Studio Caillou) et Geoffroy Didier - nos artistes invités pour la 5ème édition du CLÉA en Sud Avesnois - nous ont proposé d'approcher et d'expérimenter leurs démarches artistiques.

Marcher pour stimuler nos sens et nos émotions, nous inviter à poser un regard nouveau sur les paysages de notre quotidien. Prélever pour transformer, sublimer, faire témoigner et parfois même (ré)enchanter ce qui nous entoure.

Avec ce même point de départ, chaque projet, chaque geste avait cependant une intention singulière et a donné lieu à des expériences et des réalisations chaque fois nouvelles.

Par ces démarches, ils invitaient les habitants (petits et grands) à trouver leur voie/voix et à faire témoigner leur territoire, à changer le regard qu'ils portent sur ce qui les entoure, ou tout simplement à le regarder de plus près, de plus haut, à en découvrir d'autres dimensions.

Avec Geoffroy Didier

15 structures partenaires : structures de santé et d'insertion, public adulte /structures Culturelles et de loisir : tout public + ados

Dont **6 scolaires** dont 2 maternelles/2 élémentaires /1 collège Léo Lagrange avec toutes les classes de 4^{ème} / classe de 1^{ère} lycée Camille Claudel)

Pour un total de **15 projets**

+ 3 expositions (MAK et MTVS + AMV) + 3 interventions in situ (Camille Claudel + verrerie blanche ANOR + E2C)

Geoffroy a emmené les habitants de la CCSA arpenter et observer les friches, les espaces urbains et espaces verts sur **6 communes du territoire** : Anor/ Fourmies/ Glageon/ Ohain/ Trélon/ Wignehies

Avec Marie et Manon du Collectif Studio Caillou

20 structures partenaires : culturelles, scolaires, de loisirs, petite enfance, d'insertion et de santé.

Dont **5 médiathèques** du réseau Médi@'pass (la MAK/le 36/Glageon/Momignies/Wallers/Féron)

6 établissements scolaires maternelle et élémentaire + 2 collèges (Victor Hugo x2, JL Chapat x2, Wallers x2, Féron x3, SEGPA collège Léo Lagrange, Joliot curie 2 classes de 5^{ème})

Pour un total de **18 projets** dont 5 éditions

10 actions tout public sous 3 formats : 4x marches collectives / 3x lecture dessinées / 3x exposition « frontière »

Cette année, ce sont donc **10 communes parcourues par les artistes** du studio Caillou et les habitants du territoire (Anor/Baives/Eppe Sauvage/ Féron/ Fourmies/ Glageon/ Momignies/ Trélon/ Wallers/ Wignehies)

5. Monsieur Roux en Sud-Avesnois

Pour la troisième année consécutive dans le cadre de l'Été Culturel, Les Francofolies - fidèles à leur engagement citoyen en faveur de l'accès à la culture - déploient au sein de quartiers de la politique de la ville et de territoires ruraux, un dispositif de résidence artistique nommé « Quartier libre, dites-le en musique ! » soutenu par le ministère de la culture, via la DRAC des Hauts de France.

Les objectifs de ce dispositif de résidence immersive sont :

- De créer du lien social, de l'intergénérationnel.
- De contribuer à l'expression et à l'émancipation de chacun.
- D'encourager la participation active des habitants à un processus de création artistique collaborative.

Après une première participation en 2021 avec la venue de Shelmi, la CCSA via le réseau médi@'pass a répondu à nouveau présent à l'invitation des Francofolies. En Aout 2022 L'artiste M. Roux est venu sur notre territoire du lundi 8 au vendredi 12 Août, pour des rencontres et des ateliers d'écriture autour de la chanson à *la médiathèque Antoon Krings*. Ce sont ainsi plus de 35 personnes de 6 à 70 ans qui ont participé activement aux ateliers, 4 chansons qui ont été écrites et chantées en public lors de l'ouverture du Festival Féron'Arts devant près de 200 personnes.

Ont ainsi participé à cette semaine :

- **L'école de la deuxième chance**
- **L'hôpital de jour**
- **L'AEP**
- **L'AFAD**
- **La Chorale des Baladins,**
- **Des lecteurs de médiathèque et du « tous publics »**

Le mercredi après-midi, était proposée au public une « rencontre métiers » pour échanger autour des métiers de la musique et de la chanson (ingénieur son, régisseur, ingénieur lumière...).

Vendredi 12 août avait lieu la restitution de la semaine avec un concert à Féron, dans le cadre des Féron'arts. 22 personnes (deux groupes familles et une quinzaine de personnes du groupe choral, hôpital de jour, AEP) ont participé.



6. Culture pour tous

En 2022, dans le cadre du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache II, a été déposé le dossier « Culture pour tous », en deux volets :

- Réduire l'isolement des personnes peu mobiles en leur proposant **un système de portage à domicile** initié par les médiathèques : Livres, DVD, CD, périodiques, et tous documents adaptés aux goûts des personnes ciblées. En septembre 2022, Célia Delobelle a été recrutée en tant que chargée de portage à domicile. Fin 2022, elle rendait déjà visite à plus d'une vingtaine de bénéficiaires, et ce nombre va croissant. Les maisons de retraite, l'ADAR, les CCAS sont autant de partenaires précieux dans cette mission où social et culture sont intimement liés.
- Permettre aux personnes peu ou pas mobiles de bénéficier de **services culturels à distance gratuits** : avec toutapprendre, les adhérents bénéficient gratuitement et de chez eux (via tablette, smartphone ou ordinateur) de plus de 200 titres de presse et 75 000 ebooks, podcasts et livres audios.

Ainsi, 2022 fut pour le réseau Médi@'pass une année riche en animations en tous genres, auxquelles s'ajoutent un tout nouveau service de proximité, pour toujours plus d'inclusion et de maillage du territoire.





Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



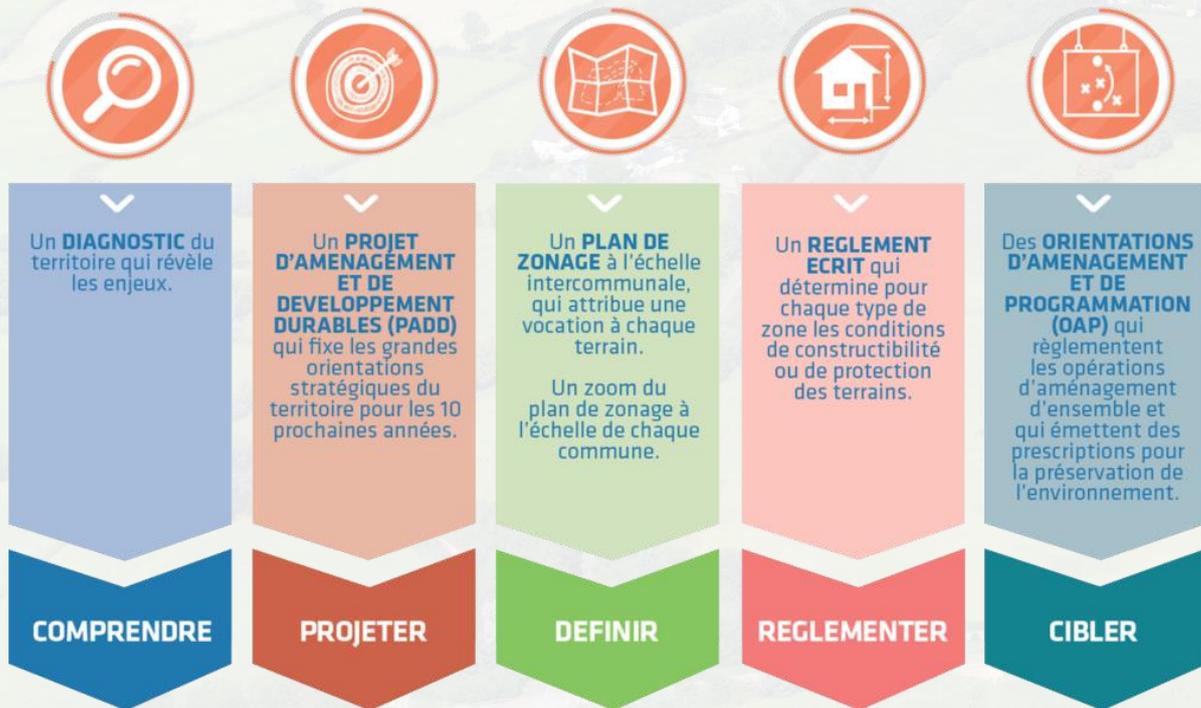
6

Aménagement du territoire

77

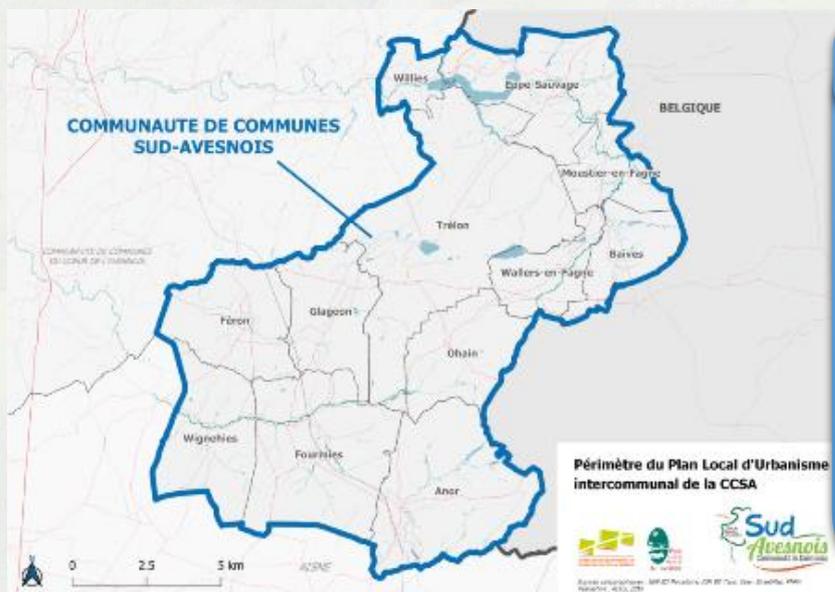


1. Le plan local d'urbanisme intercommunal



Le PLUi de la CCSA couvrira, une fois approuvé, l'intégralité du territoire de la CCSA et se substituera aux documents d'urbanisme jusqu'alors existants à l'échelle communale. L'objectif est de faire de ce PLUi un véritable outil de projet partagé et cohérent au service du territoire et au sein duquel chacune des 12 communes s'inscrira, tout en préservant ses spécificités.

Le PLUi concerne tous les habitants de la CCSA. En effet, le zonage et le règlement de chaque zone déterminent la vocation des différents secteurs du territoire ainsi que la localisation des activités. A ce titre, un registre est mis à la disposition des habitants pendant toute la durée de la procédure dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes. Chacun peut donc, tout au long de l'élaboration du document, faire part de ses remarques et observations.



Pour Rappel

En 2017, la CCSA a fait le choix de s'engager « dans la voie de la gestion urbanistique à l'échelle intercommunale » en lançant la procédure de mise en œuvre du PLUi.

Trois phases de réunions publiques ont été organisées sur le territoire :

Le maire rappelle que l'élaboration du PLUi de la CCSA est le fruit d'un travail de concertation, avec les communes membres, les Personnes Publiques Associées, ainsi que la population. Les différentes remarques soulevées ont permis de nourrir l'écriture du PLUi.

La charte annexée à la délibération du 17 mars 2017 prescrivant l'élaboration du PLUi, précise les modalités de concertation, avec les communes membres, PPA et la population.

Pour l'année 2021, les différents points d'étape ont été les suivants :

-  Ateliers règlementaires – février 2021 : Arbitrage des pièces règlementaires.
-  CIM n°08 du 25 mai 2021 : état de l'avancement de l'élaboration du PLUi.
-  Permanences en communes – juin 2021 : Échange sur les pièces règlementaires.
-  Rencontre en communes n°4 : Échange sur les projets en cours.
-  Le 06 juillet 2021, a été présenté l'état d'avancement du PLUi et les retours sur les permanences avec les communes.
-  Le 06 octobre 2021, une dernière réunion PPA en vue de l'arrêt du projet a eu lieu afin de présenter les derniers changement qui ont eu lieu sur les pièces règlementaires.
-  CIM n°09 du 18 novembre 2021 : CIM en vue de l'arrêt du projet.

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



7

Gestion des déchets

81

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE

S²LO

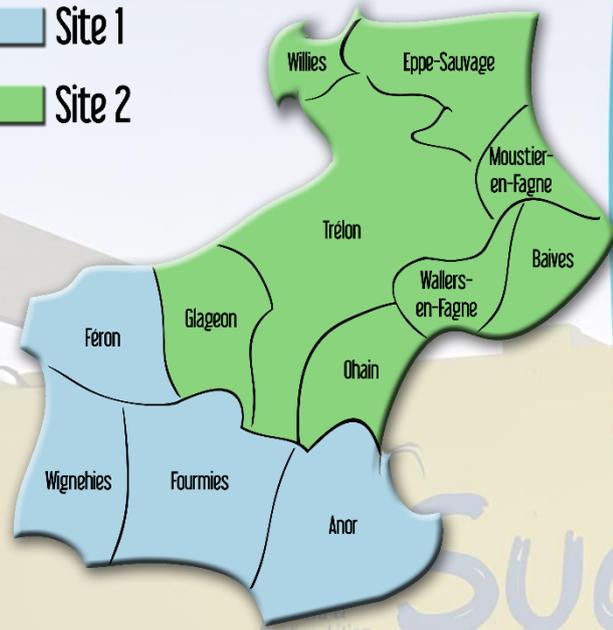


1. La collecte des déchets

La Communauté de Communes Sud-Avesnois est composée de 26 780 habitants pour 11 200 foyers, et l'élimination des déchets fait partie de ses compétences.

Le territoire est divisé en deux sites, représentant les deux anciennes intercommunalités.

Site 1
Site 2



Equipements :

Historiquement, chaque site a son propre fonctionnement dans le cadre du ramassage des déchets.

Site 1



Le bac de tri pour les EMR* collecté chaque semaine
Camion Bi-comp
*Emballage Ménagers Recyclable

Le verre collecté en apport volontaire :

- ✓ 7 conteneurs à verre de 3 m3 enterrés
- ✓ 27 conteneurs à verre de 3 m3 semi-enterrés
- ✓ 20 conteneurs aériens

Le bac des ordures ménagères collecté chaque semaine
Camion en Bi-comp



Site 2



Le bac de collecte des emballages
Collecté en alternance avec les O.M



Le bac de collecte de verre
Collecté en alternance avec les O.M



Le bac des ordures ménagères collecté chaque semaine
mise en place en octobre



Tonnages :

Tonnages collectés pour 26780 hab

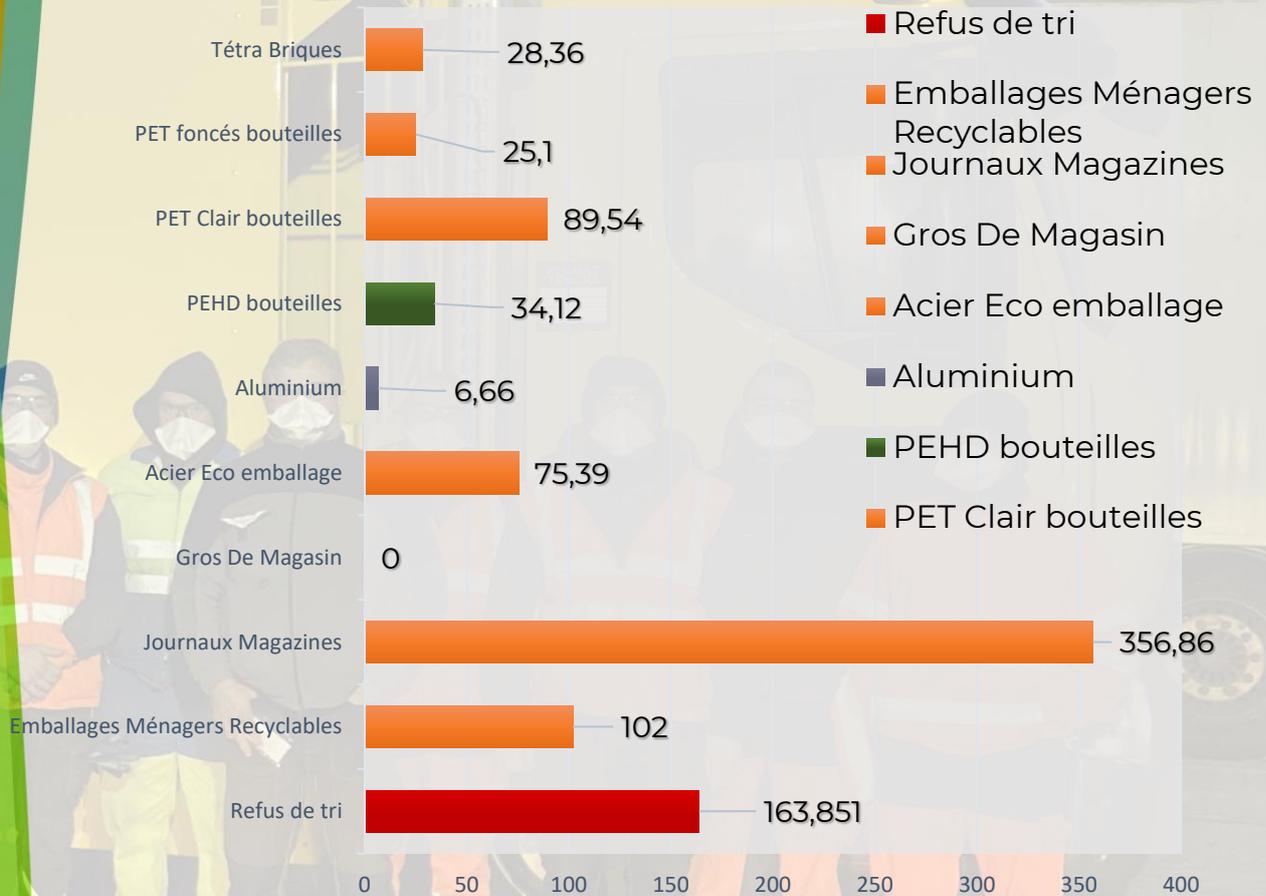
EMBALLAGES	1 051 T
VERRE	883 T
Total du tri	1 941 T
Ordures Ménagères	7 118T
Total ensemble des déchets ménagers	9 052 T

Performance par habitant

Emballages = 39.00126 kg/an/hab

Verre = 33.001kg/an/hab

O.M = 265 kg/an/hab



**Recyclage des matériaux (hors verre)
en tonnage par an et par habitant**

2. Le coût de la gestion des déchets

1. Coûts de la collecte

DÉPENSES COLLECTE

Collecte salaire transport	1 281 962 €
Traitement tri et emballages	231 267 €
Traitement OM au SMIAA de la collecte + refus tri	642 043 €
TOTAL DÉPENSES COLLECTE TRAITEMENT	2 155 272 €

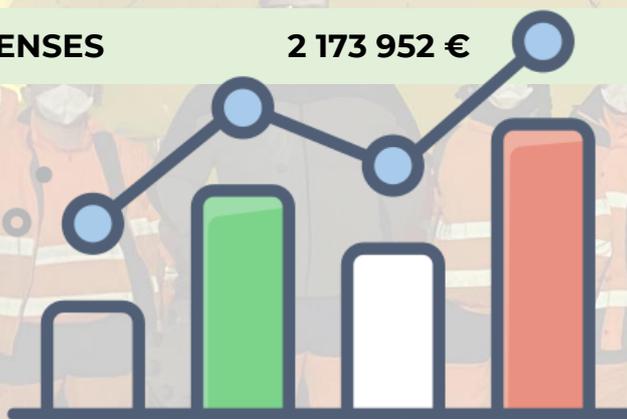
ENCOMBRANTS

Collecte	17 215 €
Traitement des déchets	1 465 €
Traitement au SMIAA	1 465 €
TOTAL DÉPENSES ENCOMBRANTS	18 680 €

AUTRES DÉPENSES

Collecte encombrants porte à porte	0€
------------------------------------	----

TOTAL DES DÉPENSES 2 173 952 €



RECETTES

Remboursements personnel	23 697 €
T.E.O.M.	1 031 649 €
Indemnisation assurances / autre	0 €
Redevance spéciale	251 942 €
Recette Citéo	177 465 €
Verre O-I Manufacturing	27 965 €
Plastiques PAPREC	30 648 €
JRM / GDM/ cartons /acier/ALU/RDV	51 182 €
TOTAL DES RECETTES	1 594 548 €

2. Coûts des déchetteries

DÉPENSES DE BASE

TRANSPORT DES BENNES	81 774 €
TRAITEMENT DES DÉCHETS HORS INCINÉRATION	217 993 €
INCINÉRATION SMIAA	174 298 €
POSTE GARDIEN + CHAUFFEURS AMPLI ROOL	114 280 €
DIVERS FONCTIONNEMENT (assurance/taxe ...)	21 596 €
TOTAL DES DÉPENSES	609 941 €

RECETTES

FERRAILLES + BATTERIES+ CARTONS	41 993 €
D3E	8 980 €
RS PRO + CARTES	13 360 €
TOTAL DES RECETTES	64 333 €



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



Services Internes



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le



ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



1. Les Services Techniques

Les Services Techniques ont pour mission :



la gestion des demandes et interventions du service festif



la planification et la réalisation des travaux effectués par le service commun ;



la gestion des travaux de maintenance en régie ;



la réalisation des demandes de sérigraphie ;



le balayage mécanisé des voiries communales et intercommunales ;



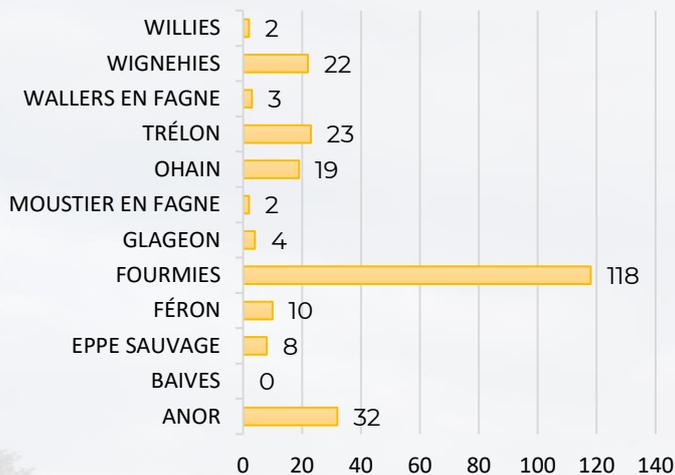
la gestion des contrats aidés ;



les transports des Restaurants du Cœur.

Les services techniques sont composés de 10 titulaires, 3 cdd, 1 apprenti, 16 contrats PEC.

NOMBRE D'INTERVENTION



2. Le Service Festivités

Ce service a pour mission de faciliter pour les mairies et associations du territoire de la CCSA, l'organisation de leurs manifestations en assurant gracieusement la mise à disposition de tables, chaises, barrières ... ainsi que le montage de structures telles que podiums, tentes, tonnelles.

En 2022, ce service a réalisé 243 interventions contre 121 en 2021.

Liste sommaire du matériel :

Tentes : 2 tentes 10 x 18 - 1 tente 10 x 15 - 3 tentes 12 x 6

Tonnelles fonctionnelles :

2 tonnelles 3 x 3

1 tonnelle 6 x 4

1 tonnelle 8 x 4

1 tonnelle 5 x 5

1 tonnelle 4,5 x 3

Podiums :

1 roulant 7,5 x 6

1 roulant 4 x 2

1 podium 12 x 7,5 (divisible en 2)

1 podium 7,5 x 10,5 (divisible en 2)



Tables Kermesse PVC : 300

Bancs Kermesse PVC : 550

Chaises PVC : 395

Chaises métal : 280

Tables Plateaux (1 plateau, 2 entretoises, 2 pieds) : 130

Barrières : 1 000



3. Le Service Commun

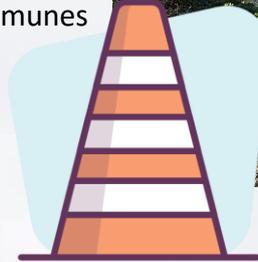
Ce dernier intervient dans les petites communes afin de permettre à ces dernières de réaliser à moindre coût des travaux de curage fossés ou de petits terrassements.

Ce service réalise également des travaux en régie au sein des différents sites intercommunaux (Services Techniques, déchetteries...).

Les travaux sont planifiés en début d'année sur une période de 6 mois et sont facturés aux communes à l'issue de cette période.

Matériel utilisé :

- 1 pelle hydraulique sur pneus
- 1 tracteur équipé d'une benne
- 1 camion benne



4. Le Service Réfection et Maintenance

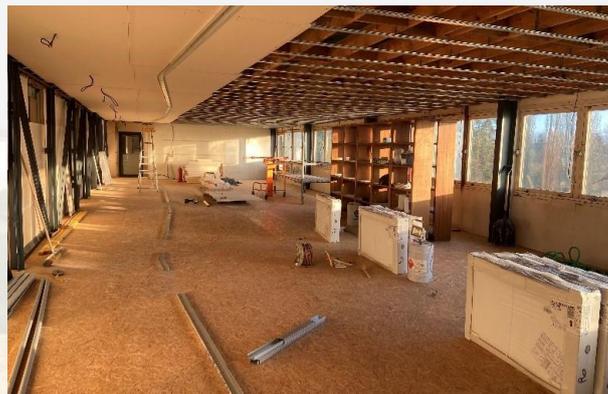
Ce service réalise en régie, la réfection et la maintenance des différents bâtiments intercommunaux tels que le PIDE, les services Techniques, les déchetteries, les Hôtels d'Entreprises, les Maisons de Santé, les Gîtes...

L'aménagement paysager, la tonte et le fleurissement de ces divers sites incombent également à ce service.

Quelques exemples de réalisations en 2022 :

Service Technique CCSA

Hôtel d'entreprises « Pierre et Bertrand »





Entretien des Espaces Verts

Gîtes de Wallers-en-fagne

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



PIDE



5. Le Service Sérigraphie

Le service sérigraphie conçoit et réalise des calicots, panneaux, sérigraphie de véhicules, flocage de vêtements... pour les communes du Territoire et les associations (sous couvert des Maires).

Ne sont facturées que les matières premières.

Le service est équipé du matériel suivant :

-  1 traceur d'impression et découpe ROLAND Verssa Cam VS-540I Largeur d'impression de 137 cm
-  1 traceur de découpe GRAPHTECH FC 8 600 Largeur de découpe 1 300
-  1 lamineur à froid KARLA STARTER 1400



Balayage mécanisé de voirie

La balayeuse intervient exclusivement sur les voiries communales et intercommunales.

Un prestataire privé assure le traitement de ces boues.

202 jours (1 414 h) de balayage ont été effectués sur 2022.



6. La gestion des Contrats Aidés

La Communauté de Communes Sud Avesnois recrute des personnes en Parcours Emploi Compétences (anciennement CAE/CUI) dans les différents services de la collectivité. Ces personnes dépendent du service Gestion des contrats aidés et sont accompagnées dans leurs démarches socioprofessionnelles.

La CCSA leur assure un parcours de formation en mobilisant le CNFPT et les structures de formation externes.

Les publics positionnés sur les PEC sont orientés par les prescripteurs suivants :

- Pôle Emploi : 14
- Cap Emploi : 2
- Réussir en Sambre Avesnois : 3

RÉPARTITION PAR COMMUNES

Communes	%	Nbre pers.
FOURMIES	42,11%	8
FOURMIES QPV	26,32%	5
ANOR	10,53%	2
FÉRON	5,26%	1
OHAIN	0,00%	0
GLAGEON	5,26%	1
TRÉLON	10,53%	2
WIGNEHIES	0,00%	0
TOTAL	100,00%	19

Répartition Femme/Homme :

Hommes : 11 soit 57,89 % dont 1 RQTH

Femmes : 8 soit 42.11 % dont 2 RQTH

Répartition des contrats et nombre d'heures réalisées en 2022, par service :

Maisons de santé : 4 personnes

Service environnement : 3 personnes

Services Techniques / Festivités : 12 personnes

A l'issue de son contrat PEC, deux personnes ont été recrutées en Contrat à Durée Déterminée.

Les Services Techniques sont également en charge du transport de denrées alimentaires pour les restaurants du Cœur des 5 antennes du territoire de la CCSA (Fourmies, Wignehies, Anor, Trélon, Glageon).

Les transports sont répartis sur deux jours le mardi pour les extérieurs et le mercredi pour Fourmies durant la campagne hivernale et un jour par semaine durant l'intercampagne.

45 déplacements ont été réalisés sur l'année 2022, pour un total de 315 Heures, 4 013 km et une consommation de 1605 litres de carburant.



**LES RESTAURANTS
DU CŒUR**
LES RELAIS DU CŒUR

7. Les Services Administratifs

Au-delà de la Gestion des contrats aidés, la communauté de communes dispose également de services administratifs dédiés au bon fonctionnement de l'institution. Ces services veillent au bon déroulement des missions administratives habituelles, contribuant ainsi à l'efficacité de nos opérations.

Parmi ces services, nous comptons notamment :



Le service d'accueil du PIDE : Chargé d'offrir un accueil chaleureux et informatif, ce service joue un rôle clé dans la première impression que nos résidents et partenaires ont de notre communauté.



Le service des ressources humaines : Assurant une gestion humaine et professionnelle, ce service veille au bien-être de nos employés et à la mise en place de pratiques de gestion des ressources humaines optimales.



Le service financier : Garant de la stabilité financière, ce service gère nos finances avec rigueur et transparence, contribuant ainsi à la pérennité de nos projets.



Le service regroupant les affaires générales : Ce service assure le bon fonctionnement de nos instances, tels que le conseil communautaire et les commissions thématiques, garantissant ainsi la prise de décisions éclairées et cohérentes.



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 059-200043404-20231018-DELIB280B-DE

